

LES MAISONS

DU COMBATTANT

Nous en disposons actuellement de deux, à Boghé et Nouakchott. En l'honneur des souffrances et des sacrifices des contingents importants de Mauritanien durant les deux guerres mondiales, le Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française installé au Togo a décidé la création d'une maison du Combattant et d'un Monument aux morts pour la France en 1955 à Boghé. La maison du combattant de Nouakchott verra ensuite le jour en 1960.

Les maisons du combattant, deviendront à partir de 1967, propriétés de l'état mauritanien.

BESOINS

Comme je l'ai dit, les maisons du combattant sont depuis 1967 propriétés de l'état de Mauritanie. Cela implique leur prise en charge totale par l'Etat. Elles datent de plus de 40 ans et ont besoin de travaux de réfection à certains endroits.

Nous lançons un vibrant appel à tous les acteurs de la Nation d'œuvrer à la sauvegarde de la maison du combattant de Nouakchott qui est l'objet de convoitises très pressantes. Plus qu'un symbole, cet édifice représente un pan essentiel de notre patrimoine historique, mais sa proximité du grand marché de la Capitale l'expose à des basses sollicitations mercantiles.

Le premier bataillon des tirailleurs sénégalais, créé par FAIDHERBE en Afrique Occidentale Française a été basé à Atar

C'est pourquoi nous comptons sur les autorités pour décourager définitivement les nombreux postulants.

D'un autre côté, l'Office se voit affecter un comptable du ministère des Finances dont le salaire lui incombe. Or, une telle charge n'est pas prévue dans son budget, c'est pourquoi nous sollicitons l'affectation par le Ministère de la Défense d'un comptable militaire.

PERSPECTIVES

Nous luttons aujourd'hui pour la cause des Goums, qu'on leur concède l'accès à la carte du com-

battant.

Placés sous l'autorité des Commandants de cercles, les Goums et supplétifs servaient comme :

- agents de sécurité aux points sensibles
- guides durant la guerre dans les confins Nord de la Mauritanie de 1957 à 1959.

A ce titre, ils ont pris part aux opérations qui ont conféré à la plupart d'entre nous autres, le statut d'anciens combattants. Or, ils sont aujourd'hui les grands oubliés de l'histoire car ne jouissant d'aucune reconnaissance pendant que leurs compagnons des mêmes groupements bénéficient de leur titre d'anciens combattants et des avantages y afférents. Malheureusement, ce combat est a priori très difficile car les Goums ne peuvent en général produire aucun document écrit certifiant leur appartenance à un quelconque service ou leur participation à la dite campagne.

Nous travaillons à la création prochaine d'une caisse de solidarité. Son financement pourrait être assuré par la création de boutiques autour de la maison du combattant, située à proximité du marché. Le projet a déjà été soumis aux autorités. Cela permettra de venir en aide en urgence aux plus nécessiteux. A titre d'exemple, une veuve perçoit actuellement 30.000 UM de frais funéraires en cas de décès de son conjoint. D'après nos calculs, si ce projet est approuvé, ce montant peut être relevé à 150.000 UM.

Dorénavant, nous allons concentrer notre action pour :

- l'application de la décrétalisation (alignement de la retraite du combattant sur le taux français) décidée par les autorités françaises;
- l'obtention de la pension vieillesse (payée uniquement aux résidents en Métropole) et des indemnités (payées aux anciens d'Afrique du Nord et d'Indochine) ;
- la révision des règles d'attribution de la carte du combattant, de l'application de la réversion aux veuves et de l'assouplissement de la procédure ainsi que de l'octroi de la pension vieillesse aux anciens combattants résidant hors de la métropole.

HÉRITAGE ET DEVOIR

DE MÉMOIRE

Nous, citoyens mauritaniens avons tous la responsabilité de transmettre notre histoire aux jeunes générations. Il faut les sensibiliser, les informer de ce qui s'est passé afin qu'ils soient fiers de leurs aïeux. A ce titre, il serait intéressant de s'inspirer de l'initiative entre Français et Allemands d'éditer en commun un document scolaire sur cette période.

Pour transmettre aux générations futures les sacrifices des Anciens Combattants, les actions suivantes doivent être entreprises:

- entretien des tombes des Anciens Combattants dans le respect de nos traditions religieuses ;
- actions de solidarité et d'entraide ;
- dédicaces et baptêmes en leurs noms ;
- organiser pour des élèves, des visites périodiques de lieux de mémoire, de monuments et autres;
- organiser des rencontres entre associations d'anciens combattants et victimes de la guerre avec des jeunes générations.

MOT DE LA FIN

Honorer nos héros de toutes les batailles. Ayant subi des pertes atteignant jusqu'à 80% des effectifs engagés, ils furent par leur courage et leur abnégation l'admiration de leurs chefs et de leurs compatriotes.

La crise de mémoire a conduit à la prise de décisions de lois portant atteinte aux droits moraux, humains et financiers des Anciens Combattants.

Reconnaisances des acquis,

Article 71 de la loi 59-145 du 26/12/1959 supprime les retraites et pensions et les remplace par une indemnité annuelle égale à 40% des droits acquis, cristallisée et irréversible.

droits et héritage des anciens combattants, dette de sang, dette d'honneur. Les avancées doivent être appliquées.

Nous sommes et resterons des militaires dans l'âme car la discipline de feu a fait de nous des hommes d'honneur. ■

Lieutenant Mangassoube

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE



La maison du combattant de Nouakchott

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la République Islamique de Mauritanie (ONACVG) a été institué par un protocole du Ministère de la Défense Nationale le 1er avril 1967, en lieu et place de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la République Islamique de Mauritanie.

Il est chargé de la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des anciens combattants et victimes de la guerre de la République Islamique de Mauritanie.

L'ONACVG est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre de la Défense Nationale. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il est administré par un Conseil d'Administration (organe délibérant) et géré par un Directeur (organe exécutif).

Le Conseil d'Administration se compose d'un président, de deux vice-présidents dont un agent consulaire français, d'un représentant des ministères de la Défense, de l'Intérieur, des Finances et du Plan et d'un représentant des anciens combattants natifs des localités d'Atar, de Boghé, de Kaédi, de Nouakchott, de Rosso et de Selibaby.

Les dépenses administratives de l'ONACVG sont à la charge de l'état Mauritanien. Le gouvernement de la République Française participe quant à lui aux dépenses liées à l'action sociale de l'office par des subventions.

Le président du Conseil d'Administration et le Directeur sont nommés par le Président de la République sur proposition du ministre de tutelle.

L'actuel directeur de l'ONACVG, Monsieur DIA Amadou Mamadou, colonel à la retraite, a servi 15 ans et trois mois dans l'armée coloniale avant de poursuivre et d'achever sa carrière dans les rangs des FARIM en 1981, après 19 de bons et loyaux services. Il nous livre ici quelques propos sur les Anciens Combattants.

STATUT D'ANCIEN COMBATTANT

Est considéré ancien combattant, tout combattant qui a servi dans une unité engagée pendant au moins 90 jours et ayant participé au moins à 9 faits d'arme (patrouille, assaut, embuscade...).



La carte d'ancien combattant lui est attribuée de droit.

Premiers anciens combattants mauritaniens

La participation de contingents mauritaniens dans l'armée coloniale a été marquée à partir de

1898.

Moussa N'Diaye Lorou, n la région de Boghé, est le p mauritanien titulaire de la d'ancien combattant.

NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS MAURITANIENS RECENSÉS À L'ONACVG

On totalise aujourd'hui anciens combattants titulai la carte et de la retraite du co tant auxquels il faut ajout bénéficiaires de la pension taire d'invalidité, 154 bénéfici de la pension de service, 23 b ciaires de la médaille milita 74 dont les dossiers ont été tr rés à l'étranger.

ACTIVITÉS

L'ONACVG a une voc purement sociale. Elle conse oriente les différentes dolé en vue d'une solution sat sante. Son statut l'oblige à t toutes les demandes mot quelles qu'elles soient de transparente. Malheureuser pour faire valoir ses droit acquérir des faveurs, telle l'aide immédiate accordée p Communauté, les procédur suivre sont assez complexes, tracasseries qui en découra plus d'un. Certains en rejette responsabilité sur l'ONACVG taxant de laxisme quand il l'accusent pas carrément de quer leurs dossiers.

Nous aidons les anciens combattants à faire valoir leurs di entre autres :

- Retraites d'invalidité, retr de combattant ;
- Pensions de service (pro tionnel ou d'ancienneté) ;

Aider les ayant droits à ét des papiers (titres de pension, tificats de décès, actes de 1 sance, certificats de mar datant de 2 ans avant 1960, enf nés 2 ans avant 1960) pour pré dre à quelque avantage; papiers difficiles à réunir.

Nous apportons assistanc conseil à l'association de veuvi à l'union des anciens combatt chaque fois qu'ils nous sollicit

VISITE DU CEMN A LA 2° RM



Le CEMN a son arrivée à Zouérat

Le Chef d'Etat-major National, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, a effectué, du 26 au 29 octobre 2006, une visite de prise de contact à la 2^{ème} Région Militaire, à la tête d'une délégation de l'Etat-major National.

Durant son séjour, il s'est rendu dans les différentes garnisons de la région. Ce qui lui a permis notamment de s'enquérir du bon niveau d'entraînement des troupes et de la maîtrise des actes de combat. Il a aussi souligné l'état opérationnel satisfaisant des infrastructures et des matériels autos et armement. Quant au cadre de vie, il l'a jugé propice à l'épanouissement des hommes dans ces milieux austères.

Le CEMN a aussi assisté à des tirs d'armes lourdes et à un exercice de combat nocturne. Au cours du briefing, il a précisé la nécessité pour tout militaire de cultiver ses capaci-



Le CEMN avec des soldats à Lemghaity

tés physique et intellectuelles pour pouvoir servir la patrie avec professionnalisme et dévouement. Il a insisté sur l'importance de la préparation et de la planification dans la



Modules d'intervention de F'dérick



Tir de 105 mm au 2^{ème} BASS

réussite des nobles missions qui nous sont dévolues.

Le CEMN a enfin tenu une réunion avec les cadres auxquels il a précisé les orientations du commandement à court terme :

- vulgariser une culture militaire humaniste reposant sur le professionnalisme, le dévouement et la discipline ;
- faire évoluer la Marine et l'Aviation vers l'autonomie ;
- poursuivre la modernisation de l'Armée ;
- repenser l'instruction et la formation en phase avec les nouveaux contextes ;
- améliorer substantiellement les conditions de vie du militaire à la mesure des possibilités offertes. ■

PARTICIPATION DE LA DIRAIR A LA LUTTE ANTI-AVIAIRE

Dans le cadre de la campagne nationale de lutte anti-avariaire, la Direction de l'Air a détaché, au cours du mois de novembre 2006, un avion de type *Defender*, équipé de moyens d'épandage appropriés. Ainsi, grâce à l'accord de la République sœur du Sénégal, des centaines d'hec-



tares de culture ont été traités le long des deux rives de la vallée du fleuve. En un mois, cet appareil a effectué plus de 70 heures de vol et a permis de juguler la progression des essaims.

Ce genre d'intervention, qui participe assurément à l'amélioration de la productivité agricole nationale, devrait être continuellement entrepris, pour l'image de l'Armée et le bien-être des populations locales. ■

RAPPORT MENSUEL DE LA 6^{ème} REGION MILITAIRE

Le rapport mensuel de la 6^{ème} Région Militaire, s'est déroulé le 10 novembre 2006 au PC régional. A l'issue d'une prise d'armes ponctuée par la revue des troupes, la levée des couleurs et le défilé des unités en tenue de parade, le Commandant de région, a rappelé, autour d'un pot, le rôle apolitique de l'institution militaire. Et de demander à chacun d'adopter une attitude exemplaire durant les différentes phases du processus électoral. ■

SECURISATION DES SCRUTINS LEGISLATIF ET MUNICIPAL

Le concours des Forces Armées a été déterminant dans la bonne tenue des élections législatives et municipale des 19 novembre et 3 décembre 2006. D'après la présidente de la mission d'observation de l'Union Européenne, qui a tenu une réunion de presse le matin même des opérations de vote, tous les agents chargés de l'ordre et de la sécurité dans les bureaux étaient à l'heure et en nombre suffisant. Aussi, malgré



des conditions assez difficiles, un taux de participation très élevé donnant lieu à de longues files d'attentes sous un soleil ardent, le calme et la discipline ont régné sur toute l'étendue du territoire national, un constat unanimement salué.

Il convient toutefois de noter que le mérite en revient au peuple mauritanien. La population, l'administration, la CENI, les partis politiques et autres acteurs indépendants, tous ont démontré à cette occasion leur ancrage à une culture démocratique saine, basée sur la tolérance et le respect mutuel. ■

REPAS DE COHESION DU BCS

Le Bataillon de Commandement et de Services a organisé dans la soirée du 6 décembre 2006, un repas de corps au Cercle des Officiers. A la tête des nombreux invités, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, Chef d'Etat-major National et le Colonel Sidiyè Ould Yahya, inspecteur général des Forces Armées.



La soirée a été animée par un orchestre de la Musique des Forces Armées et d'humoristes connus de la place. Des soldats de l'unité ont, de leur côté,



joué des sketches dont l'un, inspiré du vécu quotidien du soldat, tiraillé entre les difficultés du ménage et les rigueurs du commandement, a provoqué les rires d'un public conquis.

A la fin de la soirée, le commandant du BCS a prononcé un mot de remerciement à tous les invités pour

leur présence et a souhaité la pérennisation de telles rencontres facteurs de cohésion entre frères d'arme. ■

44^{ème}

ANNIVERSAIRE DE LA DIRAIR

La direction de l'Air a célébré, le 1^{er} octobre 2006, son 44^{ème} anniversaire.

Ayant eu lieu cette année en plein mois de Ramadan, la céré-



monie s'est limitée dans la matinée, à une prise d'armes présidée, par le Colonel, directeur de l'Air et



en présence du conseiller Terre du Chef d'Etat-major National.

Au soir, un dîner copieux a été offert aux invités de marque.

APERCU HISTORIQUE

Créée le 1^{er} octobre 1962, la première Force aérienne a été baptisée Groupement Aérien de la République Islamique de Mauritanie (GARIM) dont le commandement et l'encadrement étaient confiés à une assistance technique étrangère. En 1972, le commandement est transféré à des officiers nationaux et le GARIM devient tour à tour une unité administrative, le 1^{er} avril 1973 et une unité autonome 7 ans plus tard. C'est à partir du 9 avril 1980 que la dénomination "Direction de l'Air" est adoptée. ■

Spécial 28 novembre 2006



Le 46^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale a été commémoré dans toutes les garnisons militaires. Il a été marqué, dans la soirée du 27 novembre, par une retraite au flambeau et le 28, par une levée des couleurs et des activités ludiques (challenges de tir à la cible, épreuves de sport...).

Au niveau de Nouakchott, la cérémonie de levée des couleurs s'est déroulée au palais présidentiel sous la présidence de son excellence, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, président du CMJD, chef de l'Etat en présence des plus hautes autorités civiles et militaires ainsi que les membres du corps diplomatique accrédité à Nouakchott.

Cette cérémonie a été clôturée par la remise des décorations (lire rubrique "Ressources Humaines" en page 26).

Dans l'après midi, devant le Chef d'Etat-major National, et de leur commandant de formation, des chuteurs du 1^{er} Bataillon de Commandos Parachutistes ont effectué des sauts sous les cla-

meurs admiratives d'un public venu nombreux.

Le Chef d'Etat-major National a ensuite assisté au challenge de tir organisé par la

6^{ème} Région Militaire. Parmi les nombreux participants civils et militaires, on note la présence de femmes. Les lauréats, trois officiers des Forces Armées, se sont vus attribuer les prix prévus à cet effet. ■



INAUGURATIONS

En marge de cette journée, le Chef d'Etat-major National, le Colonel Abderrahmane Ould BOUBACAR a procédé à l'inauguration du cours d'état-major et de l'extension du Cercle des officiers situés dans l'enceinte même de l'Etat-major.

Ce cours est destinée à la préparation des officiers pour occuper

des emplois dans les différents états-majors. Son inauguration traduit le choix du commandement de s'affranchir d'une dépendance extérieure de plus en plus onéreuse.

Un bâtiment flambant neuf, équipé de matériels de pointe et composé de salles de cours, de salles d'exercice et de chambres destinées aux stagiaires lui est dédié.

Grâce à un corps enseignant trié sur le volet, aux supports pédagogiques dernier cri et, dans un premier temps, à l'apport technique de la coopération française, l'enseignement dispensé ne devra

souffrir d'aucun rabais par rapport à ce qui se fait de mieux ailleurs. Le programme sera chaque année revisité pour le maintenir au diapason des nouvelles doctrines enseignées dans les plus grandes écoles.

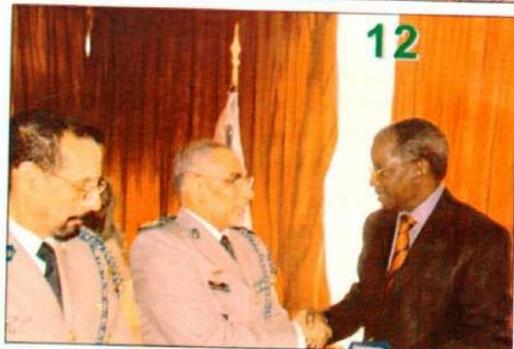
Les activités débuteront dès octobre 2007 avec une première promotion de 15 stagiaires.

La nouvelle extension du Cercle des officiers est vouée exclusivement à la restauration. Le rez-de-chaussée se compose d'une grande salle à manger pouvant accueillir près de 200 hommes et d'une cafétéria. A l'étage se trouvent 4 salles à manger dont une réservée aux VIP. ■



Sommaire

EDITORIAL	3
INFO FARIM	
Spécial 28 novembre	5
Sécurisation des Scrutins Législatif et Municipal	6
Repas de cohésion au BCS	6
44 ^{ème} Anniversaire de la DIRAIR	6
Visite du CEMN à la 2 ^{ème} RM	7
Participation DIRAIR à la lutte antiaviaire	7
Rapport mensuel de la 6 ^{ème} RM	7
FOCUS	
L'Office National des Anciens Combattants	8
MÉMOIRE MILITAIRE	
Le 28 novembre : Repère historique	10
ARMÉE ET NATION	
L'Hôpital Militaire de Nouakchott : Un personnel compétent pour des soins de qualité	12
SANTÉ	
Les hépatites virales :	14
Les maladies d'hiver: Interview du Lt-col Teyib	15
VEILLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	
Protection balistique : Le point à l'heure actuelle	16
TRIBUNE LIBRE	
Prolifération des armes : Une menace qui interpelle tous les gouvernants	18
NOTIONS & CONCEPTS	
Définition de termes militaires	20
COOPÉRATION	
Rencontres Internationales de la Mémoire Partagée	21
Coopération Militaire Franco-mauritanienne	21
Espagne - Mauritanie	21
Réunion de l'Initiative 5 + 5	22
Visite d'adieu de l'Attaché Militaire Allemand	22
Coopération Armée - CICR	22
Visite du CEMN au Sénégal	22
ETUDES & RECHERCHES	
Mondialisation et défense nationale : quelles imbrications ?	23
RESSOURCES HUMAINES	26
SPORTS ET LOISIRS	28
COURRIER DES LECTEURS	30



Akhbar EL JEICH

Revue Militaire éditée par l'Etat-major National / Direction de la Communication et des Relations Publiques
EMN/DCRP; BP 208 Nktt E-mail : dcrp@mauritel.mr ; Tél : 222 524 46 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Lt-Colonel Teyib Ould Brahim

RÉDACTEUR EN CHEF

Lt-Colonel Aref

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Lt Thiady Mangassouba

RÉDACTION

Lt-Colonel Aref

Cdt Mohamed Moctar Ould Med Abdalahi

Cne Moctar Ould Bollé

Cne Abdy Ould Sitré

Cne Cheikh Mohamed Lemine Ould Bellal

Lt Thiady Mangassouba

MAQUETTE/PAO

Lt Thiady Mangassouba

Tijany dit Sidi Mohamed

PHOTOS

Adjil El Khairfa Ould Khattary

Adjil El Ide Ould Soueileh

Sgt Mahfoudh Ould Tteit

Sgt Mohamed Ould Bekaye

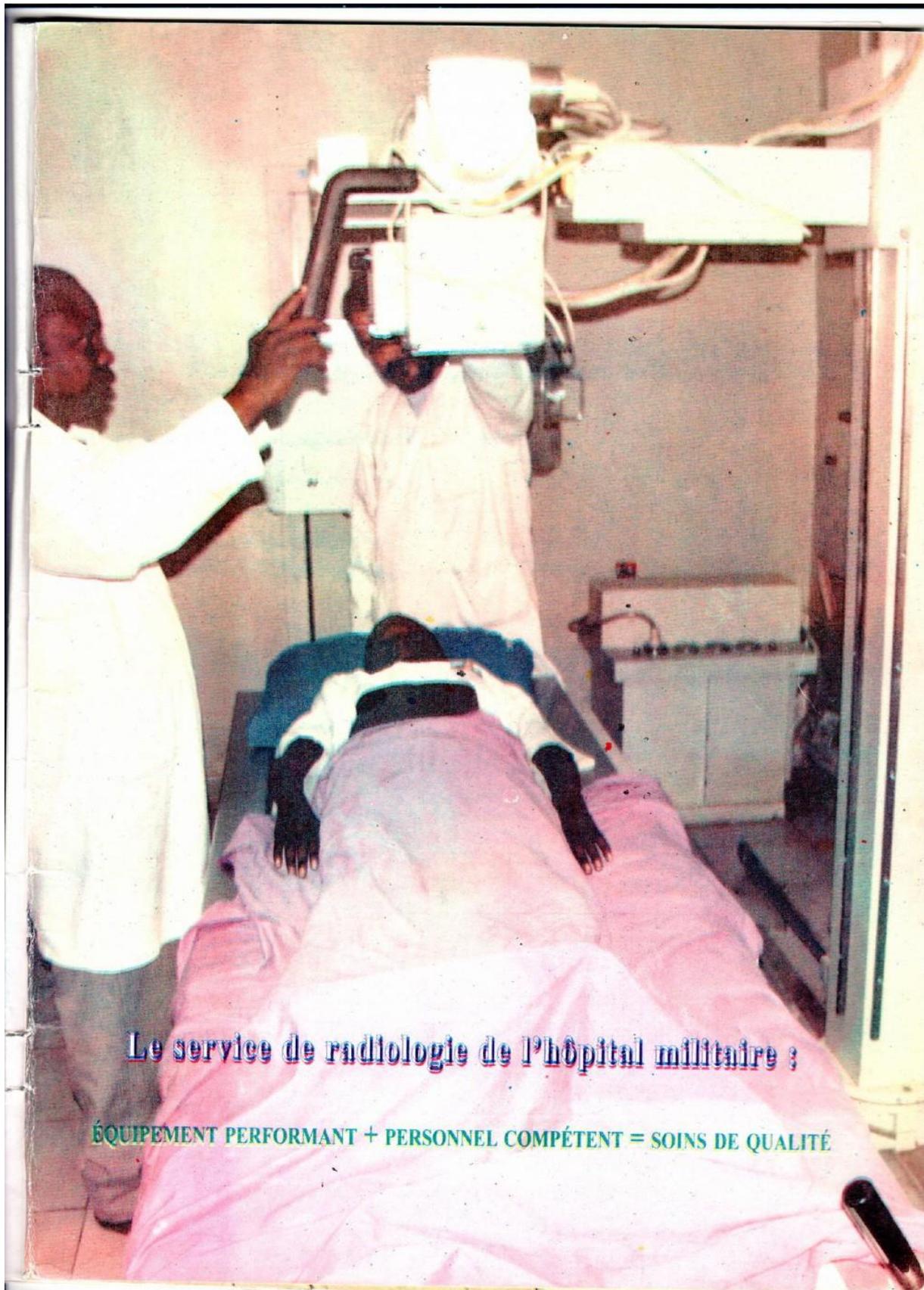
DISTRIBUTION

A/C Omar Ould Boudi

Cal Mahfoudh Ould El Kory

**LES GROUPEMENTS NOMADES:
UNE FORCE ADAPTEE AUX MILIEUX HOSTILES**





Le service de radiologie de l'hôpital militaire :

ÉQUIPEMENT PERFORMANT + PERSONNEL COMPÉTENT = SOINS DE QUALITÉ

Courrier des lecteurs

Le métier des armes, Ou pavane pour une Armée qui renaît

Notre métier, l'ami, n'est pas un badinage,
A d'austères devoirs le soldat s'engage,

Et vous ne venez pas, à ce que je prétends,
Pour être libertin et prendre du bon temps.

Le soldat n'est là que pour la dépendance :

Du côté du galon est toute la puissance.

Bien qu'on soit deux moitiés de la société,

Ces deux moitiés pourtant, n'ont point d'égalité :

L'une est soumise en tout, à l'autre qui gouverne ;

L'une est moitié suprême, et l'autre est subalterne ;

Et ce que le soldat, dans son devoir instruit,

Montre d'obéissance au chef qui le conduit,

Le valet à son maître, un enfant à son père,

A son supérieur le moindre petit frère,

N'approche point encor* de la docilité,

Et de l'obéissance, et de l'humilité,

Et du profond respect où l'on doit toujours être

Pour son galon, son chef, son seigneur et son maître.

**Colonel M'Barek
Ould Bouna Mactar**

* : encor (sans "e") en poésie classique.

Susciter la recherche scientifique chez les militaires

J'appelle l'attention de l'équipe de rédaction de notre jeune revue sur la nécessité de forger l'idée de la recherche scientifique chez les militaires, toutes catégories confondues, en particulier les officiers. Une rubrique traitant de géopolitique ou de géostratégie, par exemple, serait de nature à donner une valeur ajoutée à son contenu déjà bien apprécié par bon nombre de lecteurs. Je pense notamment aux thèmes d'actualité sur l'énergie, l'eau, le pétrole, la course aux arme-

ments. Des conflits latents, de l'immigration, du terrorisme, de la mondialisation, des problèmes récurrents de Afrique, des nouveaux concepts de défense, du nucléaire, de la non prolifération des armes, des organisations internationales (ONU, OMC...) et régionales (UMA, CDEAO...); la liste n'est bien entendu pas exhaustive.

**Lieutenant-colonel SIDNA Ould
CHEIKH BOUYA**

Réponse AEJ : *Le présent numéro, en traitant de mondialisation, de la prolifération des armes..., satisfait, en partie, vos suggestions. Votre écrit joint est en cours d'exploitation par la rédaction et pourrait être l'objet d'une prochaine publication.*

A mon frère soldat, ce héros

A toi mon frère soldat, héros méconnu, je dis ceci :
Tu es le corps et l'âme de notre institution !

Tu es le bras armé qui défend la nation, parce que baïonnette au canon, tu es le premier à l'assaut de l'ennemi.

Tu es celui sur qui tous les regards se tournent quand il s'agit de « faire ».

Qu'il fasse chaud ou froid, qu'il pleuve ou qu'il vente, tu accomplis, l'air serein tous les travaux que l'auront commandés ton chef.

Ingrats ou pénibles, tu les accomplis quand même ces travaux, parce que ton sens du devoir te l'impose.

Tu encaisses vexations et déboires, en te taisant parce que tu es discipliné et grand !

Tu ne faillis jamais, tu ne faillis jamais, car tu sais que l'on ne compte que sur toi.

Tu aimes tes camarades, parce que tu partages avec eux tes joies et tes peines.

Tu respectes tes chefs parce que tu leurs fait confiance, sachant qu'il te guident dans la bonne direction.

Tu aimes ton pays de toute ton âme et c'est pourquoi tu es prêt à sacrifier ta vie pour lui éviter toute menace.

Tu l'attends devant le civil que tu protèges parce que tu es serviable et bienveillant.

Tu es fier de ce que tu représentes parce que tu te sais important et utile.

Maintenant tu as l'esprit tran-

quille parce que soulagé des innombrables problèmes sociaux qui étaient lots quotidiens.

Maintenant, te voilà confiant en l'avenir, parce que te sachant considéré à ta juste valeur et bien pris en main.

Maintenant tu sais que tu seras privilégié quant aux futurs bienfaits que notre institution est en train de concrétiser pour ton bien être et celui de tout son personnel, et ce ne sera que justice.

Tu n'en seras que plus motivé pour accomplir ta grandiose mission: servir.

Cloire à toi mon ami, mon frère !

A/C Gaye Mamadou

Une initiative à encourager

L'esprit d'ouverture de l'Armée Nationale, incarné par sa revue *Akhbar El Jeich*, doit être encouragé. En effet, il n'est pas concevable pour un état qui se veut moderne, que ces deux composantes, les Forces Armées et les autres citoyens en l'occurrence, s'ignorent superbement. La démocratie exige la transparence car les contribuables veulent des garanties sur la gestion des deniers publics. Et une Armée a besoin de l'adhésion du peuple à la politique de défense. Il faut donc une politique de communication volontaire et franche entre les deux communautés en vue d'établir une confiance mutuelle et de tordre définitivement le "cou" aux vieux clichés. C'est ce que, à mon avis, nos autorités militaires ont bien saisi en lançant ce magazine qui de plus est de bonne qualité.

DIAKHITE ALIOU

Professeur de français à Rosso

Remerciements amicaux
aux officiers du 2^{ème}
Bataillon d'Artillerie Sol-Sol
pour les observations pertinentes
qu'ils ont bien voulu nous transmettre.
Ces remarques seront prises
en considération dans les
prochains numéros IN-
CHALLAH. ■

La Mémoire retrouvée

Lt-Col Aref

L'avènement du trois août n'a pas été uniquement pour le pays une rupture avec l'autocratie et le sous-développement mais aussi un renouement avec un passé oublié, une histoire occultée et une mémoire perdue.

Tout observateur averti, peut sentir cette volonté de rompre avec des idées largement répandues qui nous apprenaient que nous sommes nés du néant (l'avant 91 était état d'exception, l'avant 78 crises et guerres, l'avant indépendance colonisation et injustice et l'avant colonisation anarchie et chaos), une négation complète des événements dans un processus savamment ourdi pour effacer l'histoire, maudire le passé et enterrer le legs des ancêtres.

Cette occultation volontaire du passé inculquée aux jeunes générations, qui avaient le droit de savoir et le devoir de transmettre, a eu pour corollaire une profonde crise morale accentuée par une mutation sociale rapide.

La rencontre avec l'histoire initiée, aujourd'hui, par certaines institutions, dans le but de réhabiliter notre passé est louable en ce sens qu'elle permet de rendre hommage à des personnalités qui ont rendu d'imminents services au pays, de présenter des périodes méconnues de notre histoire et de maintenir ainsi, entière et vivace, la mémoire nationale.

C'est cette rencontre avec le passé, qui a permis de faire découvrir la génération

d'Uléma et de résistants qui se sont sacrifiés pour la liberté du pays et la sauvegarde de son identité culturelle, de faire connaître le premier groupe de pionniers bâtisseurs de l'état mauritanien moderne et de présenter les générations de relève qui ont eu la charge de consolider et de développer cette œuvre singulière.

Ce retour dans le temps n'a pas pour but de magnifier le rôle joué par certains ni d'occulter l'action menée par d'autres mais de souligner le droit des jeunes générations au savoir et leur devoir d'exprimer leur reconnaissance et d'entretenir le souvenir.

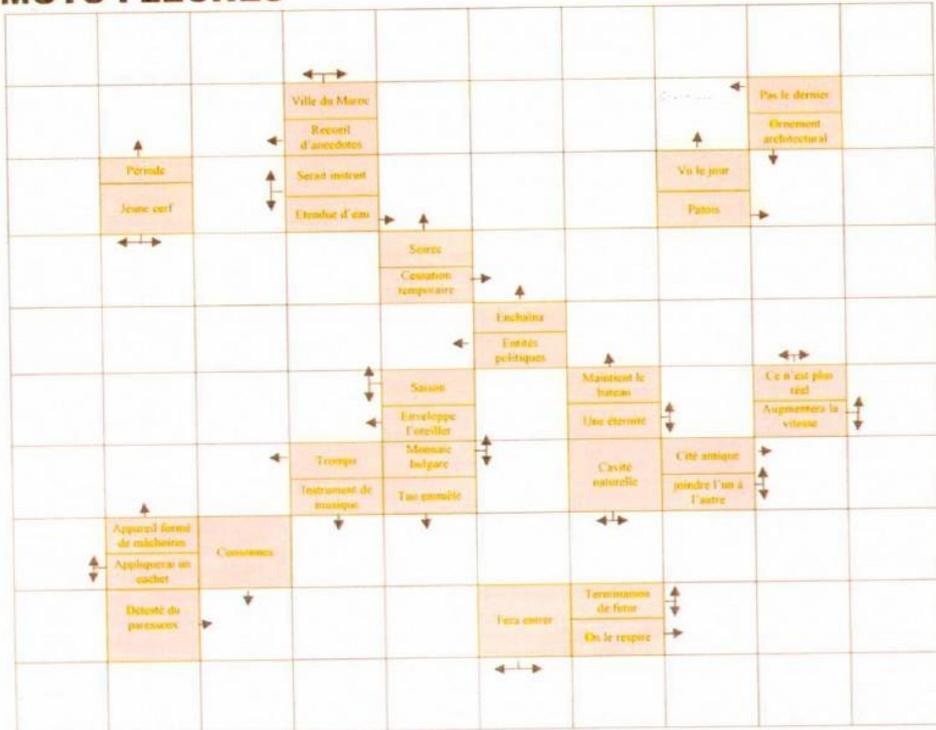
Car l'avenir des peuples, leur unité et leur cohésion sont le fruit d'une action sincère portée par un élan patriotique ardent fondé sur un culte, réel ou mythique, tiré d'un passé prestigieux.

C'est ainsi que naissent et perdurent les nations, que s'écrive l'histoire et que s'immortalise le passé.

Nous, dans la revue Akbar El Jeich, avons pris sur nous l'engagement ferme de contribuer à cette oeuvre gigantesque, en ranimant la mémoire militaire, pour retracer le passé glorieux de nos forces armées et immortaliser leurs martyrs.

Espérant ainsi, transmettre aux lecteurs une charge émotionnelle intense qui avivera, chez tout un chacun, la fierté d'appartenir à ce pays et éveillera chez lui les nobles idéaux de sacrifice, de courage et d'abnégation. ■

MOTS FLECHES



Par le Capitaine Mohamed Limam Ould Ahmed

HUMOUR

DONNEZ UNE MISSION A :

- un fantassin : il ne comprend pas, il exécute et rend compte
- un cavalier : il fonce dans le tas, s'il revient intact, il dira : "tout est perdu chef sauf l'honneur"
- un intendant : il ne veut rien comprendre, il exige vos signature et cachet d'abord
- un sapeur : il sourit, vous croyez qu'il a compris, non il a trouvé des objections...
- un transmetteur : vous n'avez pas le temps de terminer : "identifiez-vous stop, respectez la procédure stop, faites l'aperçu stop, collationnez..."
- un aviateur : il n'écoute pas, de toute façon, la fiche technique de bord prime sur le grade
- un marin : il n'écoute pas, ici c'est la météo qui commande
- un médecin (militaire) : il vous forçait déjà depuis un petit bout de temps, vous prescrivez des calmants en vous ordonnant de bien respecter la posologie
- un commando para : il se démerde !
- un officier d'état-major : dès qu'il ouvre la bouche : foutez-le camp !

LA HIERARCHIE DANS L'UNITE

- Le Sous-lieutenant fait tout et prétend ne rien savoir.
- Le Lieutenant peut tout faire mais le sous-lieutenant est là.
- Le capitaine sait tout et ne fait rien : il a besoin de recul pour superviser le boulot des lieuts.
- Le Commandant ne sait rien et ne fait rien, il a assez donné.
- Le Lieutenant-colonel ne veut rien savoir ; il est de l'avis du Colonel
- Le Colonel en principe sait tout et signe... gare à l'étourdi qui l'a induit en erreur !

Rassemblés et remodelés par le Lt Mangassouba

SOLUTION MOTS FLECHES N°002

N	O	U	A	D	H	I	B	O	U
O		R	O	I		O		N	
U	N	I			B	R	U		I
A			D	U	O		T	I	F
K	O	B			U	E	S		O
C	R	U		C		U		T	R
H		T	R	O	C		O	H	M
O	N		O	R	E		R	E	I
T	E		N	N		E	N		I
T	E	N	D	U		T	E	T	E

STAGE D'ARBITRAGE DE VOLLEY-ALL

Dans le cadre de ses activités en faveur de la promotion du volley-ball, la fédération internationale de volley-ball a organisé, du 14 au 20 novembre 2006 à Nouakchott, un cours d'arbitrage au profit de techniciens locaux. Six militaires parmi une vingtaine de participants ont bénéficié de ce stage qui a été sanctionné par une remise d'attestations. ■

10^{ème} EDITION DU SEMI-MARATHON EURO-MAURITANIEN

La 10^{ème} édition du semi-marathon de l'amitié Euro-mauritanien aura lieu le 27 janvier 2007 à Nouakchott. Initié par l'ambassade



d'Allemagne il y a 10 ans, ce semi-marathon est organisé conjointement, depuis 3 ans, par les ambassades d'Allemagne, d'Espagne et de France.

L'Armée se distingue régulièrement dans cette compétition devenue un rendez-vous majeur du calendrier sportif nouakchottois. Pour cette édition, le Service des Sports de l'Armée Nationale demande à toutes les formations militaires désireuses d'y prendre part, de lui faire parvenir la liste de leurs participants au plus tard le 15 janvier 2007. ■

RALLYE PARIS-DAKAR 2007



ans, débutera cette année à Lisbonne. Accueillant cette aventure mondiale pendant 6 jours, le désert mauritanien sera comme d'habitude déterminant sur le classement final. A noter cette année la participation, pour la première fois, de deux motards mauritaniens !

Grâce à l'action de nos Forces Armées, les concurrents ont toujours traversé notre territoire en toute quiétude. Sa grande médiatisation fait découvrir au monde les paysages fabuleux de notre immense territoire. ■

12^{ème} EDITION DU CHAMPIONNAT MILITAIRE

Les phases finales de la 12^{ème} édition du championnat militaire pluridisciplinaire ont démarré ce 22 décembre 2006. Initialement prévues du 22 au 28 novembre, elles ont été repoussées, pour cause d'élections, du 22 au 28 décembre.

Le Chef d'Etat-major National a présidé, au stade olympique de Nouakchott, la cérémonie d'ouverture de des hautes autorités des Forces armées et des atta



militaires accrédités en Mauritanie.

Au programme de cette année, du football, du ley-ball, de la course d'orientation et différentes spécialités d'athlétisme.

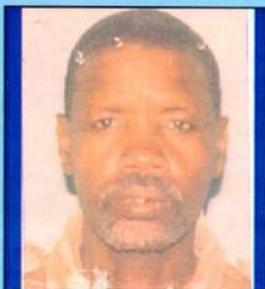
Ce championnat sera clôturé, le 28 par la finale du tournoi de football. En levée de rideau de cette rencontre, un match entre vétérans des années 80 des Forces Armées et leurs homologues de l'équipe nationale ainsi que d'autres manifestations ludiques (mus militaire, arts martiaux). ■



MILITAIRES DANS L'OMBRE

LE SERGENT-CHEF SALL MAMADOU

Le sergent-chef Sall Mamadou matricule 78536, est né à Kaédi en 1958. Le 1^{er} juillet 1977, en pleine guerre, il choisit le métier des armes où il fait montre de sa capacité de résistance et de ses qualités de combattant remarquables. Il sert actuellement au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale où il est muté depuis 1991.



LE SERGENT ABDEL KADER OULD BABA

Le sergent Abdel Kader Ould Baba matricule 76333, a vu le jour en 1956 à Rkiz. A un moment où les Forces armées avaient un besoin important en personnel, il décide de s'engager le 1^{er} juillet 1976 et de servir sa patrie avec humilité et dévouement. Il sert depuis 1985 à la 1^{ère} Région Militaire.



Tous les deux, par leurs sérieux au travail, leur disponibilité, leur sens de la responsabilité et leur discipline ont su inspirer la confiance à leurs camarades; forcer la satisfaction de leurs chefs et le respect de leurs subordonnés. ■

DECORATION

A l'occasion de la célébration du 46^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le Colonel Ely Ould MOHAMED VALL, président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, chef de l'Etat, a décoré des citoyens, civils et militaires, pour les services rendus à la Nation.

Les membres des Forces armées décorés sont :

Chevalier de l'ordre du mérite national :

Médecin-Col BARO Souleymane
Lt-Col Sid'Ahmed Ould HAMEDI
Lt-Col Itewel Oumrou Ould MOHAMED
Cne Cheikhna Ould KHOUTTOUB

Médaille de la reconnaissance nationale :

Cne-Fr. Cheikh Ould AHMED
A/C Houceïn Ould EL HADJ

Médaille d'honneur de 2^o

classe :
A/C Elémine Ould ABDEL
KADER

Médaille d'honneur de 3^o

classe :
A/C Mamadou Demba
A/C Soumaré Boulaye
A/C KEITA Balla
S/C Mohamed Ould ELY
SASSE
Gend 4^o Ech. Mohamed El Hadj
Ould ELY BARICK
CAL El Hacem Ould HAIBA
1^o CL Abderrahmane Ould EL
HADJ
2^o CL Moustapha Papa SANE
Garde 2^o Ech. Mohamed Lemine
Ould BEYANE. ■



Ressources Humaines

Nécrologies

• Les forces armées nationales viennent de perdre le colonel



Ahmedou Ould Abdalla décédé le 26 novembre 2006 à la clinique El Quouds à Nouakchott.

A cette douloureuse occasion, l'Etat-major National présente ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, implorant Dieu le tout puissant, de l'accueillir dans son vaste paradis, Amin. Inna lillahi wa inna ileyhi rajioune. Le colonel Ahmedou est né en 1941 à El Biria. Il s'engagea dans l'armée le 15 mars 1960 avant de rejoindre les forces armées nationales naissantes parmi la première génération d'officiers qui les constitueront. Feu colonel Ahmedou servira son pays avec honneur et dévouement. Comme officier, il gravit tous les grades et occupa de hautes fonctions civiles et militaires et ce jusqu'à sa mise à la retraite le 31 décembre 1999.

Formations:

Formation fondamentale d'officier à l'école de cavalerie de Saumur du 7/9/60 au 12/2/61. Application à l'école de Saint-Maixent du 20/9/1965 au 18/6/1966

Grades successifs:

S/Lt le 1/8/1961
Lt le 1/6/1963
Cne le 1/4/1968
Cdt le 1/4/1974
Lt/Col le 1/4/1978
Col le 1/4/1982

Décorations :

Médaille d'honneur de 3^{ème} classe
Médaille d'honneur de 2^{ème} classe
Citation à l'ordre de l'armée
Chevalier de l'ordre du mérite national

Fonctions :

Cdt 2^{ème} ER
Cdt de la CQG
Cdt 3^{ème} ER
Préfet de Bir
Cdt G1
Directeur de la Marine
Cdt 6^{ème} RM
CEMN adjoint
CEMN

Ministre de l'Équipement
Ministre de l'Intérieur
Cdt 2^{ème} RM

Ambassadeur (Côte d'Ivoire, Mali, Espagne)..

• Nous venons d'apprendre, au moment où nous mettons sous presse, le décès du Commandant Mohamed Ould ZEÏNE à Akjoujt. Feu le Cdt Ould ZEÏNE, après un séjour au Darfour, servait au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale à Akjoujt lorsque la mort l'emporta subitement le 15 décembre à 15 heures.

Il venait d'accrocher ses galons de commandant le 1^{er} octobre 2006.

Le chef d'Etat-major National, au nom de toute la famille militaire, présente ses condoléances les plus attristées à sa famille éplorée et implore le Tout Puissant de l'accueillir dans son saint paradis.

Inna lillahi wa inna ileyhi rajioune.

AEJ reviendra sur la vie de cet officier prochainement. ■

Promotions octobre 2006

Les officiers :

Colonel :

Lt-Col Mohamed Ould Ravae
Lt-Col Med Ould Med Lemine

Lt-Colonel :

Cdt Ishagh Ould Abdellahi
Cdt Ahmed Ould Mouloud
Cdt Med Ould Med Salem O Hreitani

Cdt Brahim Ould Med Mahmoud

Commandant :

Cne Mohamed Ould Zein
Cne Sidi Med Ould Nagi
Cne Zidbih Ould Sidi Med
Cne Ahdou Ould Yarah
Cne El Khalil Ould Hacem
Cne Abdellahi Ould Taleb Boubacar

Capitaine :

Lt Sidi O Ahmed O Aide
Lt Ahmed O Bekaye
Lt Med Mahd O Sbai
Lt Med O Cheikhne
Lt Ahd Salem O Hamze
Lt Kabe O henoune
Lt Med O Ahd Salem O Ndary
Lt Mohamed Lemine O Yahye
Lt Med Mahd O Ethmane

Lieutenant :

S/Lt Med O Med El Hacem
S/Lt Med yacine O Med Yahye
S/Lt Med Lemine O Bekaye
S/Lt Med Abderrahmane O Saleck
S/Lt Aziz O Abdel Aziz
S/Lt Ahmed O Mohamed
S/Lt Ahmed O Isselmou
S/Lt Ebehah O Zeine
S/Lt Sid' Ahmed O Ahmed
AEJ félicite les nouveaux promus et leur souhaite bonne continuation. ■

Retraites 2006

Les officiers :

Colonel Salem Ould Memou
Lt-Col Ne Ould Brahim
Cdt El Bekaye Ould Mousse
Cdt Mahfoud Ould Hamdinou
C.c Med Bechir O BedyO Berdass
Cne Youssouf Elimane Cire
Cne Diaw Djibril
Cne Bouna O Ahmed Tenou
Cne Amar O Ghassem
Cne El Houcein O Mhd Baba
Cne Mohamed O Mousse
Cne Abdel Jelil O Beitoura
Cne Mohamed O M'Bareck
Lt Sidi Med O Abdel Kader
Lt Baba Ould Mourad
Lt Yarbe O Ahd Bilal
Lt Taleb O Alioune

Les sous-officiers :

A/C Ely O Boughreine
A/C Adama Abderrahmane
A/C Saleh O Med Mahmoud
A/C El Mouvid O Eddou
Adjt Sid' Ahd O Abdel Haye
Adjt Hachem O Sidi
S/C Soumare Moussa Demba
S/C Mohamed O Med Salem
S/C Dicko Koniba
Sgt Hacem O Mata
Sgt Nema Ould Tourad
Sgt Souleymane Samba
Sgt Ousmane Fall

Les hommes de troupe :

Cal Mhd O Khattri O Ahd Jiddou
Cal Moctar O Taleb Amar
1^{er} CI Sid' El Moctar O Med O Eleyatt
1^{er} CI Ahmed El Hadj O Mohamed
2^{er} CI Sidi Med O Isselmou
2^{er} CI Taher O Salam
Au nom du CEMN, AEJ salue ces frères qui appartiennent pour toujours à la Famille et leur souhaite bonne route dans leurs nouvelles vies. ■

mauté stratégique auparavant dévolue à l'armement nucléaire tout le long de la guerre froide revient désormais à l'information.

Selon certains auteurs, la notion d'information a un aspect ambivalent, « qui rend ambiguë, à priori, toute analyse la concernant »¹⁵. Pour éviter les équivoques à ce sujet, nous nous contenterons de souligner deux caractéristiques: l'information se distingue par l'étendue de ses domaines qui n'ont pratiquement pas de limites et par la possibilité de la codifier sous forme de signal numérique que l'on peut transmettre et traiter automatiquement. Comme le soulignent les spécialistes des nouvelles technologies de l'information, « le produit d'information, immatériel par définition, fait fi de la géographie et transcende les frontières »¹⁶.

Comme notion générale, l'information englobe une infinité d'amalgames d'éléments qui touchent au contenu et ses supports (données), aux moyens mobilisés pour obtenir et gérer ces données (systèmes), à leurs formes d'agencement (réseaux hiérarchisés ou juxtaposés, infrastructures,...) selon des cadres institutionnels donnés (privés ou publics, civils ou militaires), etc.

La maîtrise des enjeux passe par la mise en place de processus permettant une mise en valeur optimale de tous ces éléments et leur intégration en systèmes homogènes. Au plan militaire, cela se traduit par l'élaboration de concepts spécifiques. Sans nul doute, l'un des plus intéressants est celui que les Américains avaient résumé depuis la fin des années 70 par la formule « C3I », (abréviation de : Command, Control, Communication, Intelligence), et ses derniers développements : « C4I », « C4ISR »¹⁷, « BMC3 »¹⁸. Le degré de prise en compte des systèmes d'information est devenu un critère déterminant pour juger de la fiabilité de toute approche stratégique quelle que soit sa nature, son domaine. Ainsi, le recueil de l'information, sa transmission, son interprétation, sa distribution et l'évaluation de ses impacts sur les divers destinataires, sont devenus partie intégrante des doctrines militaires. Sa maîtrise « est une aptitude majeure car elle concerne les qua-

tre grands domaines : le renseignement, les activités des forces, les communications et le commandement »¹⁹.

« L'information est passée du statut de multiplicateur de force, c'est - à - dire un rôle ancillaire de premier ordre, à un statut fondamental qui fait d'elle l'une des dimensions de la guerre (...) »²⁰.

Ce changement de statut a été amorcé depuis longtemps. Il s'est accentué quand la déroute américaine au Vietnam a mis en évidence le rôle déterminant de la gestion de l'information pendant les conflits ainsi que les risques de sa manipulation dans la conduite des opérations militaires. Le changement est total aujourd'hui avec la naissance du concept de la guerre de l'information et de « l'information dominante »²¹, prôné par les Américains. Il consiste, selon des modes d'action variés, « à priver l'ennemi de l'accès aux informations

pertinentes et à s'assurer la maîtrise des systèmes d'information performants »²². Un aspect important de ce concept se manifeste au travers de l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication, NTIC, dans les doctrines militaires. A cet égard, la RMA (révolution dans les affaires militaires), « est la prise en compte dans l'outil de défense américain des NTIC, en particulier, les technologies visant à acquérir l'« information superiority »²³.

A la différence des doctrines, établies au temps de la guerre froide dont l'effet dissuasif était essentiellement recherché au moyen du nucléaire à un niveau stratégique, les enjeux de l'information sont aujourd'hui primordiaux à tous les niveaux. Et c'est là l'un des plus grands défis que doit relever toute politique nationale de défense à l'ère de la mondialisation. ■

(1) Philippe MOREAU DEFARGES : « Gouverner au temps de la mondialisation », Défense nationale- avril 1998, p : 25.

(2) Philippe Moreau DEFARGES : « Fin de la mondialisation », Défense Nationale, novembre 1998, p: 93.

(3) Dictionnaire de la Mondialisation, sous la direction de Pascal LOROT, Edit. Ellipses, septembre 2000, p : 309.

(4) Nicolas BAVAREZ : « Repenser la défense », Commentaire, n°96, Hiver 2001-2002, p : 801.

(5) Philippe Moreau DEFARGES : op. cit. p : 28.

(6) Général de corps d'armée VOINOT : « Espace et Armées », Armées d'aujourd'hui, n°170, mai 1992 : p : 34.

(7) Bertrand LEMENSTREL : « La mutation de l'appareil de défense français : commentaire » : Défense Nationale, avril 1998, p : 16.

(8) JEROME LOKHART : « L'Europe a besoin d'espace », Défense Nationale, mai 1998, p : 145.

(9) Charles- Philippe DAVID et Stéphane ROUSSEL : « Le Canada et le système de sécurité européenne », Défense Nationale, février 1996, P : 61.

(10) Id.

(11) Gilles POLYCARPE : « Le retour à la terre ou la mise en réseau généralisées », Défense Nationale, décembre 1997 : p : 130.

(12) Claude MONNIER : « Renseignement et communication : la maîtrise de la quatrième dimension », Défense Nationale, mai 1997, p : 164.

(13) Dominique NORA : « Les conquérants du cyberspace », Edit, Galvan LEVY, 1995.

(14) Etienne BOMMIER : « Pourquoi la stratégie? » : Défense Nationale, juin 1998, p : 118.

(15) Jean-Louis MACARY : « Peut-on maîtriser les flots d'information ? », Défense Nationale, novembre 1994.

(16) Jaques BONJAWO : « Internet, une chance pour l'Afrique », Edit. Karthala, p : 48.

(17) C4I : Command, Control, Communication, Computer, Intelligence ;

C4ISR : Command, Control, Communication, Computer, Intelligence, Surveillance, Reconnaissance, (Défense Nationale, mai 1977, p : 163).

(18) BMC3 : Battle Management Command Control and Communication, (La Recherche, n° 345, septembre 2001, p:65).

(19) Contre-amiral Hubert ROSSIGNOL : « L'utilisation militaire de l'espace », Les Cahiers de Mars, n° 164, 1^{er} trimestre 2000, p : 17.

(20) Laurent MURAWIEC : « La révolution dans les affaires militaires aux Etats - Unis : puissance de l'innovation », Défense Nationale, juillet 1998, p : 69.

(21) « Les télécommunications spatiales militaires », Les Cahiers de Mars n° 164-1^{er} trimestre 2000 : p : 32.

(22) Id.

(23) Actes du colloque sur le thème « Diriger et commander au XXI^e siècle », Les Cahiers de Mars, n° 165, 2^e trimestre 2000, p : 64.

Etudes & Recherches

pération, deux raisons font que les domaines de l'aérospatial, des télécommunications et de l'électronique sont parmi les secteurs les plus propices aux regroupements des efforts en vue de produire ou d'exploiter en commun des systèmes stratégiques et militaires.

D'abord, tant par l'enjeu technologique qu'ils représentent que par ses conséquences budgétaires, ces domaines exigent des efforts conjugués de nombreux acteurs disposant de sources financières variées. Ensuite, « plus peut-être que dans d'autres secteurs industriels, la technologie spatiale semble pouvoir se présenter à une meilleure synergie entre les techniques civiles et militaires »⁶.

Une défense globale et plus humaine

Avec une vision aussi globale, la notion de défense nationale prend une envergure géographique, politique et humaine qui va au-delà des questions militaires classiques. De facto, elle crée entre les pays une forte interdépendance qui touche à tous les aspects de la sécurité et, de ce fait, favorise une intégration sous-régionale couvrant d'autres domaines : économique, écologique, scientifique, etc.

Les interactions entre l'ensemble de ces facteurs de multiples ordres, font que « le destin national ne se joue plus d'un seul coup sur le champ de bataille mais quotidiennement sur le marché, à la corbeille, dans les négociations internationales ou même dans la culture »⁷. Il en résulte, un élargissement extraordinaire dans la notion de défense. Elle doit désormais couvrir tous les aspects de l'activité humaine, à l'échelle non plus d'un pays ou d'un bloc, mais de l'humanité tout entière. En conséquence, les lignes de démarcation jadis établies entre domaine civil et activité militaire, entre paix et guerre, entre intérêt national et enjeu mondial, s'estompent. Dès lors, la stratégie militaire « s'extrait » de son « cantonnement de guerrier », restreint aux tâches de guerre où l'ont trop longtemps enfermée les polémologues depuis que les sociétés ont confié leur défense à des groupes organisés en institutions chargées exclusivement de s'engager dans des conflits armés souvent trop périlleux

Aujourd'hui, avec des champs de compétence très étendus, les armées s'insèrent dans la vie humaine dans toutes ses dimensions, contribuent à son amélioration et la protègent tout en s'interdisant, autant que faire se peut, de sacrifier des humains. C'est en tout cas ce que laissent entendre l'objectif « angélique » de « zéro mort » parmi les amis, affiché par les Américains, et la recherche sur les armes dites « non létales » destinées à être utilisées contre l'ennemi.

En pratique, la prise en compte de ce glissement vers une défense commune et transnationale, globale et plus humaine, se traduit peu à peu de manière prononcée dans les stratégies militaires élaborées ces dernières années par beaucoup d'Etats. Dans ces stratégies, le terme sécurité exprime avec plus de force le caractère global de la défense ; car « la sécurité dépasse, (...) le champ traditionnel de la défense et comporte plusieurs aspects : économique, politi-



que, et bien sûr, militaire »⁸. A ce sujet, la vision militaire canadienne est explicite. Elle « vise à insérer, de façon cohérente, les activités liées à la défense dans une conception élargie de la sécurité »⁹. Elle comporte deux volets :

- « la "sécurité coopérative" qui souligne la nécessité, pour contrer les menaces de plus en plus diverses et transnationales, de renforcer le processus de coopération et les institutions régionales (...);

- « la "sécurité humaine collective", en considérant que celle-ci repose également sur l'essor de la démocratie, du bon gouvernement, des droits de la personne, de la règle du droit, de l'instauration de propriété par le développement durable »¹⁰.

La maîtrise de l'information au cœur des stratégies militaires

A travers le second volet de l'approche canadienne, relatif à la "sécurité humaine collective", la

dimension globale de la défense est mise en relief. Le caractère général de cette notion risque, à première vue, de rendre, aux yeux de certains, toute prospective militaire d'ensemble diffuse et incertaine. Or, celle-ci, par essence, doit rester concrète et avoir une finalité pratique.

Pour dissiper ces craintes, il faut convenir que « l'avenir des enjeux stratégiques n'a rien d'inintelligible, du moins dans ses grandes lignes, pourvu que l'on étende l'idée de stratégie à tout ce qui engendre et gère la puissance »¹¹. Voilà qui rappelle bien le concept de base de Clausewitz, souvent évoqué dans les doctrines militaires fondées sur le concept de dissuasion.

Appliqué à la situation mondiale actuelle très marquée par l'intensité des flux, ce concept ne peut se réaliser sans la maîtrise d'enjeux, multiples, complexes, et parfois très abstraits, dont l'information est un dénominateur commun. De par la quantité de données, de notions, de renseignements, qui circulent aujourd'hui, le rôle de celle-ci reste déterminant dans tous les domaines. « Devant un tel volume d'informations véhiculées, on réalise que ce ne sont plus les ressources minérales ou énergétiques qui conditionnent la seule économie de demain, mais également l'immatériel, la pensée, la culture, la science, l'information »¹².

En effet, au rythme accéléré de sa propagation, le champ de l'information devient une source de rayonnement et d'influence. A cause de son poids économique, et au-delà de celui-ci, sa maîtrise constitue un facteur de puissance qui compense le recul observé depuis quelques années dans les dépenses militaires. Tel est le constat émanant de l'un des précurseurs qui ont étudié les impacts des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : « Avec la régression des dépenses militaires, les technologies de l'information sont devenues des centres d'excellence qui déterminent la compétitivité de demain »¹³. En conséquence, « la capacité d'imposer sa volonté semble progressivement être récupérée par celui qui connaît les ondes et leurs propagations et maîtrise la circulation de l'information, c'est-à-dire la communication »¹⁴. Ici, on constate en effet que la pri-

Mondialisation et défense nationale :

Quelles imbrications ?

Depuis la fin du siècle dernier, le terme « mondialisation » connaît une utilisation très répandue, presque excessive. Dès la fin des années 90, il « s'impose comme une notion fourre-tout, expliquant les évolutions actuelles » et ce avec toutes les imbrications que l'on peut imaginer avec la notion de « défense nationale ».

Par le Lieutenant-colonel El Boukhary Ould AHMEDOU

Malgré la difficulté de dégager une définition qui permet de cerner un « fourre-tout », « la mondialisation peut s'analyser comme un processus de dislocation de toutes les barrières, de déréglementation, de liberté des flux, les Etats n'ayant pas d'autres options, tout autre contrôle dissuadant les opérateurs internationaux². Constituant un jalon essentiel dans l'évolution de la communauté internationale, amorcée depuis la fin du siècle dernier, « elle exprime le stade de développement planétaire sans barrières où tout est proche, accessible, où tout communique, par conséquent, les solidarités et les interdépendances s'accroissent »³.

Au plan militaire, ces processus de libéralisation profonde, d'échanges « tous azimuts », de dislocation de barrières de tout genre, d'interdépendance croissante... s'accompagnent de multiples effets avec des répercussions bouleversant les politiques de défense dans leurs fondements, même les plus enracinés, voire les « plus sacrés ».

Sous l'effet de la mondialisation, l'Etat est effectivement contraint à l'abandon de quelques souverainetés touchant à l'intégrité territoriale, conduisant à plus de dépendance dans la gestion des questions de défense et exigeant une meilleure prise en compte de flux d'informations de plus en plus forts, complexes et difficiles à maîtriser.

Recul de l'intérêt stratégique de l'espace territorial

Dans le domaine territorial, pourtant très symbolique de la souveraineté d'un pays, le recul de

l'autorité de l'Etat s'explique en grande partie par le développement et la banalisation des technologies de pointe ayant des portées supranationales, comme celles des satellites.

Les satellites survolent tout point de la Terre et « espionnent » tous les pays dans tous les domaines en toute légalité. Leur aptitude à recueillir en tout temps et en tout lieu les informations est décuplée par la « répétitivité » résultant de leur rotation perpétuelle autour de la Terre. Leur emploi à des fins militaires, par les pays détenteurs contre d'autres Etats, se fait dans une impunité totale, si l'on peut parler ainsi, car ils ne sont pas soumis aux restrictions juridiques. Avec ces moyens « d'intrusion légalisée » et permanente à l'intérieur des territoires étrangers, le principe sacro-saint de l'inviolabilité des frontières n'a tout simplement plus de sens. Cela veut dire que l'intégrité territoriale et, au-delà de celle-ci, le contrôle de l'espace géographique de façon générale, ne constituent plus l'unique fondement de la défense. Les enjeux de la mondialisation s'en mêlent, d'autres facteurs s'y ajoutent. « La survie d'une nation ou d'un Etat ne se joue plus seulement dans le contrôle d'un territoire ou dans la protection des frontières mais dans la capacité à assurer des flux et des réseaux qui irriguent ses structures économiques et sociales »⁴. Or, les flux et les réseaux reposent pour une large part sur l'emploi des satellites. Comme ceux-ci se jouent des frontières et des distances, ils deviennent progressivement des enjeux primordiaux pour la sécurité tandis que l'intérêt stratégique de l'espace territorial diminue.

Vers plus de coalitions et de partenariats militaires

Avec le développement de la coopération militaire à des échelles de plus en plus grandes, on remarque que « la défense, responsabilité suprême de l'Etat, désormais trop coûteuse, est de plus en plus assurée de façon multinationale »⁵. C'est pourquoi des coalitions multinationales se créent à chaque fois qu'apparaît à l'horizon le « spectre » d'une menace risquant de remettre en question « l'équilibre international » actuel instauré sous le leadership américain. Et pour perdurer, les alliances se transforment en pactes, s'élargissent sans cesse en variant les formules de coopération ou de partenariat qu'elles érigent en forums institutionnalisés. A leurs portes, de nombreux Etats se bousculent pour y adhérer. L'OTAN et le Dialogue méditerranéen en fournissent une illustration.

Ces soucis de défense commune convergent avec les nouvelles tendances des politiques économiques. Caractérisées par l'émergence d'une logique « fédératrice », celles-ci se basent de plus en plus sur le regroupement et la coopération des opérateurs de l'industrie de défense. Selon les tendances observées, cette coopération peut revêtir plusieurs formes plus ou moins solides et durables. Elles peuvent aller de simples alliances tactiques et conjoncturelles, en passant par des regroupements en consortiums de multinationales, vers des stratégies de fusions totales donnant lieu à de véritables intégrations industrielles.

Quelle que soit la forme de coo-

Coopération

REUNION DE L'INITIATIVE 5 + 5

Une délégation de l'Etat-major National, conduite par le Colonel Sidi Mohamed Ould El Alem, chef d'Etat-major National adjoint, a pris part du 14 au 15 novembre 2006, à une réunion du comité directeur de l'initiative 5+5 à Nice en France.

Le lendemain, la délégation mauritanienne s'est rendue à Bruxelles (Belgique) pour participer, à la réunion des Chefs d'Etat-major de l'OTAN. ■

VISITE D'ADIEU DE L'ATTACHE MILITAIRE ALLEMAND

Le lieutenant-colonel UWE POMPLUN, attaché de défense auprès de l'ambassade de la République d'Allemagne à Nouakchott résidant à Rabat, en fin de mission, est arrivé à Nouakchott le 26 novembre 2006, en compagnie de son successeur, le lieutenant-colonel UWE BRETTSCHEIDER, pour présenter ses adieux à notre pays.

Au cours de leur visite de 4 jours, ils ont rencontré le chef d'Etat-major National, le directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense, le chef du Troisième Bureau de l'EMN ainsi que les directeurs de la Marine Nationale et du Génie Militaire.

Le nouvel attaché a pris l'engagement de poursuivre l'œuvre de son illustre prédécesseur pour consolider davantage la coopération militaire bilatérale. ■



Coopération Armée - CICR

Le colonel Abderrahmane Ould Boubacar chef d'Etat-major National a reçu M Juan FUERTES et Mme Sabine MANITA, successivement ancien directeur et nouvelle directrice du Bureau du Comité International de la Croix Rouge en Mauritanie.

Au cours de cette audience, le CEMN a d'abord remercié M. FUERTES pour le rôle joué par son institution dans la diffusion des connaissances relatives au droit des conflits armés. Il a ensuite réaffirmé à l'endroit de la nouvelle directrice, après lui avoir souhaité la bienvenue, l'entière disponibilité des Forces Armées, pour une collaboration entière et franche avec son organisation.

Le bureau a été ouvert à Nouakchott par le Comité International de la Croix Rouge pour aider l'Armée Nationale à la diffusion et à l'enseignement du droit des conflits armés. ■



Visite du CEMN à DAKAR

Sur invitation du général Abdellahi FALL, Chef d'Etat-major Général des Armées Sénégalaises, le Colonel Abderrahmane Ould BOUBACAR, Chef d'Etat-major National, a effectué, à la tête d'une importante délégation militaire, une visite de travail et d'amitié à Dakar du 18 au 20 Décembre 2006. Cette visite s'inscrit dans le cadre des bonnes relations de coopération qui unissent les deux armées.

Après un accueil chaleureux et un entretien en tête-à-tête avec son homologue sénégalais, le CEMN a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et a signé le livre d'or.

Dans son discours de bienvenu, le Général Abdellahi FALL a loué l'excellence des relations de coopération entre les deux armées à l'image des liens séculaires qui unissent les deux peuples et a exprimé sa volonté de les poursuivre et de les développer.

De son côté, le CEMN s'est déclaré heureux d'être à Dakar et a salué le caractère exemplaire de la coopération entre les deux armées. Il a souhaité les voir se développer davantage dans les domaines de la formation, de la santé militaire et élargis aux composantes Air et Marine. Il a d'autre part remercié les Commandants de régions frontalières pour les résultats obtenus dans le domaine de la sécurité transfrontalière et a rendu hommage aux efforts remarquables des attachés militaires pour la consolidation des rapports d'amitié et de coopération entre les deux institutions. Par le biais d'exposés, la délégation mauritanienne s'est enquit de la mutuelle des Forces armées (MUTARMEES), de la Coopérative Militaire de Construction de Logements (COMICO), de la Santé et de la Communication militaire. Les travaux se sont poursuivis autour des points suivants :

- Protocole de coopération dans le domaine de la santé militaire
- Implication des composantes Air et Marine (lutte contre l'immigration clandestine)
- Formation militaire
- Jumelage entre les écoles
- Sécurité des frontières communes

En marge de cette visite, le CEMN a visité le musée des armées et survolé en hélicoptère quelques sites de la ville de Dakar en compagnie de son hôte et des deux attachés militaires.

Le CEMN a enfin été reçu par M. Maki SALL, premier ministre Sénégalais, puis par M. Bekaye DIOP, le ministre des Forces armées, pour s'entretenir de questions de coopération bilatérale. ■

Cne Mocar Ould BOLLE Envoyé spécial à Dakar



Coopération

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA MEMOIRE PARTAGEE

Une délégation mauritanienne composée du Col DIA Abderrahmane, secrétaire général du ministère de la Défense Nationale et de trois anciens combattants, a participé, les 26 et 27 octobre 2006 à Paris, aux journées internationales sur le thème de « la Mémoire Partagée ».



Le but de ces rencontres mondiales, auxquelles 24 pays dont 7 pays africains étaient conviés, est de créer un cadre d'échanges permettant aux ennemis d'hier de réfléchir ensemble aux voies et moyens à mettre en place pour que plus jamais, on ne revive de conflits dévastateurs.

Le SG a salué ce concept de mémoire partagée car, dit-il, il constitue assurément une innovation remarquable pour tous les pays qui, au côté de la France, avec ou contre d'autres pays, ont partagé une douloureuse et exceptionnelle aventure humaine dont la mémoire mériterait d'être entretenue et transmise aux générations futures comme un patrimoine commun.

De son côté, le directeur de l'Office National des Anciens Combattants, monsieur DIA Amadou Mamadou, Colonel à la retraite, estime que ces rencontres offrent à l'ensemble du monde combattant, l'opportunité de se concerter, d'interroger leur passé commun en vue de trouver des réponses appropriées à leurs conditions actuelles. Et de saluer les associations françaises d'anciens combattants, qui n'ont jamais oublié leur parcours commun avec leurs anciens camarades et ne cessent d'œuvrer pour assurer la défense des intérêts de leurs frères d'arme d'Outre-Mer.

COOPERATION MILITAIRE FRANCO MAURITANIENNE

Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale franco mauritanienne, des délégations françaises ont effectué des visites d'échange, d'amitié et de travail dans notre pays.

C'est ainsi qu'une délégation française, composée d'officiers de l'Etat-major des Armées et de la Direction de la Coopération Militaire et de Défense Françaises, a séjourné chez nous du 6 au 12 novembre 2006. Au lendemain de son arrivée, des entretiens ont eu lieu avec le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et les chefs des trois états-majors (Armée, Gendarmerie et Garde Nationales) ainsi que des réunions de travail avec le chef du 3^{ème} Bureau de l'EMN, les directeurs de la Marine, de l'Air et du Service de Santé des Armées.

La mission française s'est ensuite rendue à Rosso où

elle a visité le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale (CFTAN) ainsi que l'école de la Gendarmerie et le centre de la Garde Nationale. La salle Instruction et Ecole de Conduite (IEC) du CFTAN, dont la réhabilitation a été financée par la Coopération Française, a été inaugurée à cette occasion.

Une partie de la délégation Française a enfin effectué une visite d'évaluation à l'EMIA et au 1^{er} Bataillon des Commandos Parachutistes.



Du 11 au 12 décembre, c'est l'amiral BONNET, commandant les Forces Françaises du

Cap-Vert qui a séjourné dans notre pays pour une réunion de travail avec le CEMN et une visite de travail à Atar.

ESPAGNE / MAURITANIE :

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, une commission technique mauritano espagnole s'est réunie à Nouakchott le 26 octobre 2006, pour étudier les modalités pratiques d'une action coordonnée pour juguler ce phénomène, devenu une préoccupation majeure dans la sous région.

La partie mauritanienne était composée des Colonels directeurs de l'Air et de la Marine Nationale, du commissaire divisionnaire, directeur général adjoint de la Sûreté Nationale et du Commissaire de Police, directeur de la Surveillance du territoire.

Une première rencontre, tenue à Madrid le 9 octobre passé, avait conclu, à la nécessité d'accroître les moyens aériens mauritaniens dans le but de renforcer ses capacités en matière de surveillance et de sécurité maritime.

La partie espagnole propose dans l'immédiat, pour soutenir l'action de la direction de l'Air et de la marine nationale, de déployer périodiquement des moyens de surveillance maritime, et à moyen terme, de céder un avion de surveillance équipé de moyens



de détection après avoir formé des pilotes et des mécaniciens à son utilisation.

Cette commission mixte s'est félicitée du climat d'amitié et de confiance mutuelle qui a prévalu durant les deux réunions et qui traduit la volonté des deux états de développer et de pérenniser leur coopération dans le domaine de la lutte contre l'émigration clandestine.

DEFINITION DE TERMES MILITAIRES :

La Logistique militaire

«La logistique influence toutes les batailles - elle est même souvent décisive» Général Dwight David Eisenhower.

La logistique militaire est l'ensemble des actions qui visent à soutenir les opérations des forces armées.

Il existe de nombreuses différences dans l'emploi du terme logistique selon les pays et dans les catégories de soutien aux opérations militaires qui sont considérées comme faisant partie de la logistique.

Pour l'OTAN, la logistique est la «science de la planification et de l'exécution des déplacements des forces armées et de leur maintenance». Dans cette acception très générale, la logistique recouvre les domaines suivants :

- conception, expérimentation, acquisition, maintenance et réparation des matériels et des équipements ;
- transport du personnel, des matériels et des équipements ;
- acquisition, construction et entretien d'installations et d'infrastructures ;
- ravitaillement en combustibles, en vivres et en munitions ;
- acquisition ou prestation de services ;
- soutien médical et sanitaire.

La logistique met à disposition les moyens tandis que la stratégie et la tactique dictent les plans pour le déploiement et l'emploi de ces moyens aux fins d'opérations militaires.

Elle est une partie intégrale de la conduite militaire, significative à tous les niveaux du combat armé, de celui du combattant individuel (subsistance, boisson, hygiène, armes et munitions) à celui des opérations (interactions entre la logistique et la tactique) en passant par le niveau politico stratégique.

Dans la plupart des pays, les aspects concernant la planification, le développement et l'acquisition de matériels et d'infrastructures sont confiés à des services centraux du ministère de la défense ou à des services interarmées.

Dans un sens plus restreint et plus courant, la logistique désigne toutes les activités de transport et de ravitaillement nécessaires aux opérations militaires, aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique ■

Capacité et Capacités

La **capacité** est un ensemble quantifié et organisé de moyens, de personnels et matériels dont dispose un module et qui contribue à lui conférer ses aptitudes. Sur le plan militaire, elle exprime le potentiel en termes quantitatifs et qualitatifs. Contrairement à l'aptitude, la capacité se mesure, ce qui contribue à déterminer le degré de préparation opérationnelle du module.

Les **capacités** sont des possibilités militaires intrinsèques d'un groupement de forces ou d'un ensemble de moyens. Elles s'analysent par types de moyens (nombre d'unités ou de système d'armes) ou par fonction. La résultante des capacités représente le potentiel (notion quantitative).

La **capacité militaire** est un potentiel exprimé en termes quantitatifs (et éventuellement qualitatifs). On distingue :

- les capacités militaires globales qui traduisent les missions assignées aux forces et les hypothèses d'emploi envisagées pour celles-ci en effets militaires majeurs ;
 - les capacités militaires spécifiques qui identifient tous les effets spécifiques à obtenir pour satisfaire entièrement chaque capacité militaire globale.
- Les **capacités opérationnelles** déterminent, pour une unité, la puissance militaire disponible pour réaliser une mission donnée ; se caractérisent par :
- le nombre, la disponibilité et le savoir-faire de son personnel ;
 - le nombre, la disponibilité et les possibilités de ses équipements majeurs ;
 - son organisation, son entraînement et sa cohésion.

La mesure des capacités opérationnelles d'une unité permet de déterminer son niveau de préparation opérationnelle.

Elles expriment aussi des possibilités militaires intrinsèques d'un groupement de forces ou d'un ensemble de moyens, s'analysent par types de moyens (nombre d'unités ou de systèmes d'armes) ou par fonction. La résultante des capacités représente le potentiel (notion quantitative).

Les **capacités des forces** représentent les caractéristiques principales des forces définies par leur aptitude à remplir les missions essentielles qui leur sont fixées dans le cadre de la politique de défense.

La **capacité technique** est l'ensemble des possibilités offertes par un type de matériel, un système d'armes ou une forme d'organisation (données quantitatives mesurables et généralement annoncées par le constructeur). ■

L'interarmisation

Les dernières guerres ou conflits qu'a connus notre monde dit contemporain ont sans doute donné lieu à des réflexions sur les structures et organisations des armées, surtout en théâtre d'opérations ou les forces (Terre, Mer, Air ...) sont appelées à coopérer. Face à cette situation, certains pays d'Europe et d'Amérique ont alors lancé la machine pour une "interarmisation" des forces. Mais, cette "interarmisation", bien qu'elle pourrait porter solution à ce problème opérationnel de plus en plus criant et aussi alléger les énormes contraintes budgétaires, n'est pas sans risque. Car, le fait d'appartenir à un organisme interarmes, de travailler avec des militaires et des civils provenant d'autres armes que la sienne, dans une structure dont la mission s'exerce au profit d'une seule entité de défense, défavorise sans doute, entre autres, l'esprit d'appartenance à son Arme d'origine. Or, la cohésion des militaires, valeur déterminante sur le champ de bataille, est tirée essentiellement de cette appartenance à un même corps, une même arme, ...Ainsi, une phase préparatoire à cette "interarmisation", qui teint compte des sous-cultures et traditions propres à chaque groupe, s'avère inévitable afin de préparer chacun à cette nouvelle identité, cette nouvelle structure ou organisation. L'expérience canadienne dans ce domaine justifie largement l'utilité de cette phase préparatoire. Partant de ce constat et en vue de gagner le temps, n'est-il pas alors nécessaire que les penseurs de notre armée commencent déjà à réfléchir sur cette nouvelle forme de stratégie tendant à devenir universelle ? ■

Cne Mohamed Mahfoud
Ould Ahmedou

Akhbar EL JEICH

Décret N° 117/2006

Le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, chef de l'Etat

Décrète :

Article 1 : La journée du 25 novembre de chaque année est considérée fête des forces Armées Nationales.

Cette date, commémore la création des Forces Armées Nationales, le 25 novembre 1960.

Article 2 : Le présent décret prendra effet à compter de la date de sa signature.

Article 3 : Le Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Nouakchott, le 16 octobre 2006

Colonel Ely Ould Mohamed Vall

Akhbar EL JEICH

a désormais son logo :



Comme annoncé dans les précédentes éditions, un logo a été sélectionné, parmi les nombreuses propositions parvenues à la rédaction, par une commission désignée à cet effet. La proposition retenue (ci-contre) est celle du Lieutenant-colonel Brahim Ould Mohamed Mahmoud. **AEJ** le félicite chaleureusement et adresse ses remerciements à l'ensemble des autres participants à ce jeu-concours.

bouleversements d'ordre économique et socioculturel.

L'instabilité chronique tue l'investissement et fait fuir les capitaux. Ce frein à l'activité économique accroît la paupérisation, le chômage et l'analphabétisme qui constituent le terrain de prédilection des organisations mafieuses ou extrémistes. L'absence de perspectives radicalise les opinions de la jeunesse notamment dont les plus fragiles seront exposés à l'appel des sirènes de l'obscurantisme. La culture de l'impunité procure un sentiment de grandeur et d'invincibilité à des chefs de bande et autres figures emblématiques aux visées rétrogrades. Une société traditionnelle basée sur la filiation patriarcale, l'allégeance au représentant de l'Autorité légitime, au chef de tribu ou au cheikh, s'en trouve complètement chamboulée. La référence à l'Etat, à la famille se perd au profit de groupuscules qui ont pignon sur rue dans le quartier, la ville ou la région. L'apparition des enfants soldats dans les années 90 en Afrique, se livrant aux exactions inimaginables est symptomatique des ravages qu'une guerre peut causer sur les structures sociales.

Au niveau culturel, il suffit d'entendre les sobriquets saugrenus et les noms de personnages médiatiques peu recommandables que certains groupes armés s'attribuent pour mesurer le degré de déliquescence intellectuelle des jeunes combattants qui n'ont connu que la guerre. La moindre petite querelle peut finir en bain de sang pour ne pas dire en affrontements interethniques comme on l'a déjà vu quelque part en Afrique.

Dans certaines villes, des champs de tir d'armes légères jonchent des quartiers périphériques ! Les tireurs s'adonnent à des séances de tir ignorant les mesures de sécurité les plus élémentaires ; ils agissent en toute quiétude par équipes, par régions ou par ethnie. L'enjeu est souvent un pari : montres, radios, habits, bêtes de somme voire de grosses sommes d'argent. Une simple contestation peut

tourner à une fusillade nourrie digne du far west.

Bien des années après un conflit armé, les populations continuent à en subir les contrecoups. Des incidents dramatiques sont leur lot quotidien : explosion d'une mine au détour d'un champ, sur le chemin de l'école... ; départ accidentel d'un coup de feu entre amis, en famille, lors de la manipulation d'une arme....

LES REMEDES

La menace que représente la prolifération des armes doit être au centre des préoccupations de gouvernants, car selon des experts, la quasi-totalité des pays en développement sont des pays à risque.

Il faudrait à cet effet, créer un système efficace de contrôle réglementant l'acquisition, la détention et l'emploi des armes. La volonté politique doit se traduire par l'adoption d'un cadre juridique particulièrement contraignant visant à limiter au maximum la détention illégale et le commerce des armes. Des sanctions doivent être prises et appliquées contre toute personne qui enfreindrait la loi en la matière.

Les décideurs de certains pays confrontés au problème, sont en passe de réussir leur pari de l'éradi-

quer du moins sont parvenus à en réduire les effets pervers grâce aux actions suivantes :

- une forte campagne médiatique de sensibilisation pour prévenir, combattre et éliminer la course à l'armement ;
- un retrait provisoire ou définitif de la circulation des armes officiellement recensées et situées ;
- une interdiction formelle de vente de munitions, car sans munitions, les armes ne présentent pas de danger ;
- une réglementation stricte concernant le port et l'emploi d'armes ;
- des mesures draconiennes contre les personnes impliquées dans le transfert, la détention et l'utilisation sans respect des lois en vigueur ;
- des contrôles inopinés dans les garnisons des forces armées (armureries, magasins de munitions)
- la collecte et la destruction des armes défectueuses des forces armées officielles ; et celles des milices et autres combattants démobilisés ;
- ouvrir des campagnes de tir à la cible dans des sites ou stands officiellement désignés ;
- mettre en vente au niveau de ces stands, les munitions dont les délais d'expiration approchent et destinées uniquement au tir à la cible. ■

COMMERCE DES ARMES : UN PACTOLE FLORISSANT

Le commerce des armes n'est pas prêt de s'estomper. Selon le rapport annuel 2006 du ministère français de la défense sur les exportations d'armes, rendu public le 25 octobre, le volume mondial des transferts d'armement, tous types confondus, se situe depuis une dizaine d'années à un niveau moyen annuel d'environ 45 à 55 milliards d'euros. Trois pays se taillent la part du lion. Il s'agit respectivement des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de la France. Ce rapport souligne que les 6 premiers exportateurs mondiaux (avec la Russie, l'Allemagne et Israël) totalisent plus de 90% du commerce mondial de l'armement, les autres exportateurs étant la Chine, l'Italie, la Suède, l'Afrique du Sud et le Pakistan.

Les principaux acquéreurs sont principalement les pays d'Asie du Sud, du Moyen Orient ainsi que des membres de l'Union Européenne. L'Afrique est présente sur le marché des armements légers.

Les principaux contrats concernent la vente de matériels mobiles (sous marins, hélicoptères, avions de transport, chars...) et dans une moindre mesure les armes lourdes (missiles et obus).

Du côté africain, l'Afrique du Sud semble être le seul pays capable d'acquérir des équipements d'envergure internationale. ■

Source : El Djéich N° 520 Novembre 2006.

PROLIFERATION DES ARMES :

UNE MENACE QUI INTERPELLE TOUS LES GOUVERNANTS

La multiplication des conflits internes est l'un des terreau de la prolifération des armes légères qui couvrent les armes à feu, les munitions, les mines antipersonnel et les grenades à main.

Le flux et l'usage incontrôlé des armes légères génèrent une situation de totale insécurité en favorisant le développement du grand banditisme et des trafics illicites d'envergnure.

Les causes de ce fléau sont multiples. On peut cependant noter que ses différentes origines résultent en général de la démission de l'Etat face aux intérêts particularistes.

Lorsqu'un état n'est plus en mesure d'assurer l'ordre public, la violence et les crimes organisés augmentent de façon vertigineuse, ce qui incite chacun à chercher à se procurer une arme pour sa propre sécurité, celles des siens et de ses biens. Cela se fait au mépris des procédures légales. On tombe alors dans un cycle continu et infernal : la multiplicité des armes qui crée l'insécurité qui incite à la course aux armes.

L'on a observé, dans les récents conflits internes dans le monde, que les armes légères sont à plus de 90% le principal moyen de combat.

LES SOURCES

Une situation conflictuelle dans un état quelconque, pousse certains de ses dirigeants, pour acquérir ou maintenir des avantages illicites, à distribuer des armes aux fractions de la population qui leur sont favorables. Ces dirigeants sans scrupules n'évaluent pas l'effet de dominos qui résulte de tels actes partisans, car eux même deviendront immanquablement victimes du chantage de leurs protégés. A l'issue du conflit, ces



Commandant Djegui BATHILY

armes finissent sur le marché noir pour nourrir un trafic juteux propice à la montée en flèche de crimes crapuleux et terroristes (coupeurs de route, razzia, kidnapping, assassinats...).

La porosité des frontières accentue les flux des armes avec les états voisins avec en corollaire des risques de contagion.

Le laxisme et la corruption qui prévalent dans les administrations des pays pauvres n'aident pas à endiguer le phénomène. Des points de vente d'effets et équipements militaires sont tolérés dans des centres urbains, on y trouve des armes légères, des munitions, des armes blanches..., de piètre qualité certes, mais à la portée de toutes les bourses. Des réseaux d'intouchables et de protégés se tissent, narguant tous les dispositifs de répression.

Une autre raison résulte des caractéristiques même des armes légères. Leur coût, leur emploi, leur stockage et leur durée les rendent attractives.

Il n'est pas difficile d'acquérir

sur des marchés bien connus, fusils AK 47 à 20 dollars US soit le prix d'un sac de maïs ! / 1 dollar on peut acquérir une mine antipersonnel alors qu'en démontée elle coûte 20 fois plus cher ...

La maniabilité de ces armes due à leur taille réduite et à leur poids faible, leurs confère simplicité d'emploi que renforce leur durée de vie assez longue ne requiert que peu d'entretien.

Les vols et pertes d'armes et munitions représentent une source d'approvisionnement non négligeable. Selon des estimations les pertes d'armes au sein des armées régulières s'élèvent à près de 1 million par an dans le monde. La production annuelle autour de 10 millions, s'ajoute aux 640 millions d'armes déjà en circulation, c'est à dire 1 arme pour 10 personnes dans le monde !

De plus, on note une présence massive ces dernières années d'armes provenant d'arsenaux militaires européens. Les armées des pays développés, à la recherche d'armes plus sophistiquées et performantes se débarrassent de leurs dotations devenues obsolètes sans souci de leur devenir. Ces armes qui peuvent échouer aux mains d'organisations subversives constituent de véritables vecteurs déstabilisateurs.

LES CONSEQUENCES

La prolifération des armes plus que les pandémies et les catastrophes naturelles, peut avoir de graves conséquences désastreuses sur l'organisation des sociétés, dans le monde en particulier et créer de

sent des gilets pare-balles spécialement adaptés à la morphologie féminine.

Toujours, en matière de confort, un autre facteur important est la composition du matériau utilisé pour la réalisation de la housse externe ou de la doublure de protection « Blunt trauma » qui doit favoriser la transpiration et l'échange thermique entre la chaleur dégagée par le corps et la température extérieure, afin d'éviter que le gilet pare-balles ne se transforme, surtout en saison chaude, en sauna individuel... souvent un simple maillot de corps ou Tee-Shirt en coton porté sous le gilet suffit à assurer un bon échange thermique.

Pour rester dans le domaine de la facilité de port, signalons aussi que certains fabricants produisent des housses spéciales qui s'appliquent directement au gilet pare-balles transformant celui-ci en blouson ou en gilet matelassé apparemment anodin. Pour en revenir aux gilets pare-balles traditionnels, destinés à tous ceux qui n'ont pas la nécessité de le dissimuler (personnels des forces de l'ordre en uniforme par exemple), ceux-ci, outre le confort et la facilité de port, doivent être adaptés ou compatibles avec tous les accessoires de l'équipement individuel, en particulier avec le ceinturon. Dans ce cas spécifique, il est donc nécessaire de tenir compte, dans le choix du modèle, des exigences et des fonctions de l'utilisateur du gilet pare-balles : un policier qui est chargé d'assurer la protection statique d'un site, d'une ambassade, d'un édifice public, n'a pas les mêmes nécessités ou obligations qu'un groupe d'intervention spécialisé dans la criminalité ou l'anti-terrorisme.

Autres critères dans le choix

d'un gilet pare-balles, le type de menace auquel on a à faire, qui peut prendre trois formes : les projectiles d'armes à feu, les coups portés avec une arme blanche et les effets collatéraux que peut subir le corps humain au moment de l'impact d'un ou de plusieurs projectiles. Il s'agit, à partir de là, d'évaluer objectivement le contexte, dans lequel, on doit opérer, puisque le profil type d'une agression peut varier d'un endroit à un autre et qu'il est tout aussi différent suivant qu'il s'agisse d'une grande métropole ou de petite ville de l'intérieur.

En matière de niveau de protection, il existe maintenant plusieurs normes internationales correspondant à une protection constituée, d'au moins, sept plis de kevlar, en mesure d'arrêter des projectiles de 9 mm type parabellum de 124 grains M13 IIIA. Ceux-ci offrent, évidemment, un niveau de protection bien plus élevé que les précédents, notamment, contre les projectiles de calibre 9 mm parabellum, hautes vitesses, tirés d'un canon de pistolet mitrailleur. Parmi les dernières réalisations, il convient de signaler un nouveau produit de la société belge Bekaert baptisé steelskin qui n'est une maille métallique, très souple et très fine aux propriétés anti-couteaux très avancées.

La menace représentée par les armes blanches et le type de protection en mesure de la contrecarrer, dit « anti-stab », ont fait l'objet d'études bien plus récentes. Ce sont les Britanniques qui, les premiers se sont penchés sur le problème en établissant des normes standards dénommées UK KR 42 (UK KR pour la force d'impact en joule).

Tout dernièrement, on signale d'importants progrès dans ce domaine qui ont permis de réaliser des modèles très performants, offrant une protection mixte pare-balles et « anti-stab » et confortables à porter. Les nouveaux gilets sont en mesure de résister à n'importe quel type d'arme blanche, y compris les redoutables pics à glace.

A cela, on peut ajouter l'utilisation des matériaux hybrides des panneaux de protection amovibles ajoutés au gilet pour renforcer le niveau de protection.

Indépendamment des types de menaces que nous venons d'évoquer plus haut, les gilets pare-balles doivent également offrir des garanties au niveau de l'usure et de résistance aux agents extérieurs et aux mauvais traitements.

Naturellement, il est toujours possible d'accoupler plusieurs matériaux différents pour réaliser une protection de type hybride (composite en néoprène et kevlar) offrant, de surcroît, une protection très efficace.

Dans certaines situations, cette augmentation sensible de la protection peut s'avérer utile, compte tenu, notamment de l'utilisation grandissante des fusils d'assauts, par la grande criminalité et les groupes terroristes.

En conclusion, choisir un gilet pare-balles est loin d'être simple. Vouloir se protéger contre toutes les menaces imaginables et potentielles relève de l'utopie.

Un seul conseil toutefois : dans le choix de votre gilet pare-balles, ne lésinez pas sur le prix car la vie n'a pas de prix mais elle a un coût qu'il convient de payer. ■

PROTECTIONS BALISTIQUES :

LE POINT A L'HEURE ACTUELLE

L'utilisation des protections balistiques individuelles est de plus en plus importante. Cependant, face à leur abondance, le client potentiel n'est pas toujours en mesure d'évaluer à leur juste valeur leurs différentes caractéristiques et de choisir le modèle qui correspond mieux à ses exigences.

Par le Colonel M'Barek Ould Bouna Moctar

Plus de trente ans sont passés depuis la réalisation des premiers modèles Burlington (en nylon balistique), des gilets pare-balles aujourd'hui complètement obsolètes, si on considère, notamment, leur rapport encombrement/niveau de protection.

C'est aux Etats-Unis qu'ont eu lieu, au cours des dernières décennies, les principales recherches en matière de protections balistiques. En effet, contrairement aux forces de polices européennes, celles du Nouveau continent considèrent, depuis déjà longtemps, le gilet pare-balles comme un accessoire faisant partie intégrante de l'équipement standard individuel et aussi important, sinon plus dans certaines situations, que l'arme de service.

Les accessoires de protection balistique demeurent aujourd'hui encore un peu « mystérieux » pour beaucoup de professionnels.

Même des services de police se trouvent parfois en difficulté quand il s'agit de choisir le gilet pare-balles le mieux adapté à leurs exigences. Avant toutes choses même si cela peut paraître une évidence, il ne sert à rien de vouloir équiper des opérateurs d'un gilet pare-balles si



ceux-ci sont réticents à l'endosser, préférant « l'oublier » au vestiaire parce que trop lourd, trop étroit ou trop large, bref, inconfortable à porter.

Le confort est donc un tout premier critère de sélection. De même, la facilité de port, qu'il soit endossé de façon apparente ou non, est fondamentale.

Ces deux points ne peuvent être analysés qu'en tenant compte des impératifs de légèreté, de souplesse, et donc de

liberté de mouvement. A titre d'exemple, en tenant compte de l'évolution des matériaux de nouvelle génération, un gilet pare-balles classe NIJ III A, conçu pour être porté sous une chemise, ne devait pas dépasser les 3 Kg. La souplesse elle, se traduit essentiellement par l'absence de toute entrave limitant la liberté de mouvement. Rappelons, par ailleurs, que depuis déjà quelques années, de nombreux fabricants propo-

systématique en 1992 du VHC chez les donneurs de sang). Les rapports protégés sont également recommandés en cas de partenaires multiples. Le contact avec du sang infecté est possible dans d'autres circonstances : n'importe quelle piqûre ou contact d'une plaie, même minime, avec un instrument infecté peut transmettre le virus.

Les autres précautions à prendre pour éviter la contamination de son entourage consistent à protéger les plaies et coupures immédiatement après désinfection, éviter le partage d'objets en contact avec du sang (certains objets de toilette comme le coupe-ongles, le rasoir, la pince à épiler, brosse à dent...). Le risque de transmission dans ces conditions est alors très faible.

Contrairement aux virus des hépatites A et B, il n'existe pas de vaccin contre le VHC.

FACTEUR DELTA : AGENT DE L'HÉPATITE D

L'agent de l'hépatite D est un virus dépendant du virus B pour sa répllication et son expression. L'agent delta survient par coinfection avec le VHB ou alors par surinfection d'un porteur du VHB. Dans les pays occidentaux, l'agent delta s'acquiert par usage de drogues. Il existe des régions endémiques notamment en Afrique.

L'hépatite D est en quelque sorte une surinfection de l'hépatite B.

Etant donné que l'hépatite delta ne fait qu'incrémenter l'effet destructeur de l'hépatite B, son temps d'incubation est donc le même que celui du virus dont elle dépend.

Mode de contamination

Le facteur Delta se transmet de la même manière que l'hépatite B, par piqûre, transfusion, tatouage, piercing et contact sexuel non protégé. Les porteurs de l'hépatite B ainsi que les personnes souffrant d'une hépatite fulminante sont particulièrement sensibles au facteur delta.

VIRUS DE L'HÉPATITE E

L'hépatite E est un virus ARN (comme l'hépatite C et A) mais est surtout présente dans les pays en voie de développement.

Comme pour l'hépatite A, la contamination se fait par voie oro-fécale. ■

Recherches effectuées par le
Capitaine BELLAL

LES MALADIES D'HIVER

L'arrivée de l'hiver coïncide avec la propagation de plusieurs maladies. Pourtant, l'observation de quelques règles élémentaires suffit très souvent pour s'en prémunir efficacement. Le Médecin-colonel Teyib Ould Mohamed Mahmoud, spécialiste en pneumologie, chef de service à l'hôpital militaire de Nouakchott nous livre quelques éclaircissements.

AEJ : Quelles sont les maladies qu'on rencontre le plus souvent pendant l'hiver ?

Médecin-Colonel TEYIB O/ MOHAMED MAHMOUD : Ce sont la grippe, l'asthme, les angines, les bronchites, les exacerbations des bronchites chroniques, les otites, en particulier chez les enfants ...

AEJ : Quelles sont les mesures préventives pour éviter ces maladies ?

Méd-Col TEYIB : Éviter de s'exposer aux courants d'air surtout quand le corps est humide ; porter des vêtements chauds dès qu'on met le pied dehors ; adapter son alimentation, car les besoins énergétiques augmentent en période froide.

AEJ : Qu'est-ce qui est conseillé et à éviter de consommer en hiver ?

Méd-Col TEYIB : Vous savez, les besoins alimentaires de l'organisme dépendent de l'âge et des efforts fournis. Ces besoins, comme je vous l'ai dit, sont encore plus élevés en



hiver. On doit donc équilibrer son alimentation en fonction de son âge et de ses activités, de façon à ce qu'elle comporte en quantité suffisante tous les constituants alimentaires nécessaires (protéines, glucides, lipides, vitamines...) au bon fonctionnement de l'organisme. La consommation des boissons et des repas glacés doit être proscrite.

AEJ : Une fois atteint, quelles sont les mesures à prendre ?

Méd-Col TEYIB : Un malade, quel qu'il soit, doit être conduit immédiatement au médecin le plus proche. Attendre affaiblit davantage la résistance de l'organisme et aggrave l'affection en cours qui peut évoluer vers des complications nécessitant une hospitalisation.

AEJ : Par peur du froid, on a tendance à éviter l'eau. Les ablutions et les bains réguliers peuvent-ils provoquer ces maladies ?

Méd-Col TEYIB : Pas forcément. Ce qui est dangereux, c'est d'être exposé aux courants d'air en ayant le corps mouillé. Si on prend son bain ou ses ablutions dans un local fermé et qu'on se dessèche aussitôt après, on ne court point de risque. Il faut éviter aussi de sortir juste après s'être lavé. Par contre, le non-respect des règles élémentaires d'hygiène expose l'organisme à d'autres maladies diverses. ■

Propos recueillis par le Commandant
Mohamed Moutar Ould Med Abdallahi

LES HEPATITES VIRALES

Les hépatites virales regroupent les infections provoquées par des virus se développant aux dépens du tissu hépatique. Les virus, une fois inoculés à l'organisme, infectent alors préférentiellement les cellules du foie aussi appelées hépatocytes. Les cellules infectées se voient alors obligées de participer au métabolisme viral, à savoir fabriquer sans fin des copies du virus en question. L'hépatocyte, gonflé par une production non régulée de virus, finit par exploser, caractérisant ainsi la cytolysé hépatique, avec les perturbations de bilan hépatique habituelles.

Bien que les hépatites A, B et C aient des noms similaires (parce qu'elles causent toutes trois des dommages au foie) les virus sont bien différents.

On décrit les cinq hépatites virales suivantes :

VIRUS DE L'HÉPATITE A

Le virus de l'hépatite A (VHA) est un virus ARN nu (non enveloppé), donc très résistant dans le milieu extérieur et aux agressions physico-chimiques. Sa durée d'incubation est de 4 à 6 semaines.

Mode de contamination

Par voie indirecte : par l'eau souillée, contaminée par des selles infectées par le virus, ou par voie directe : oro-fécale manu portée.

Clinique

Ce virus provoque une hépatite épidémique. Cependant les lésions hépatiques ne sont pas dues au virus directement mais aux lymphocytes T qui vont détruire les cellules infectées du foie.

L'hépatite A peut rester asymptomatique dans plus de la moitié des cas. Dans les autres cas, elle se manifeste par un syndrome grippal (nausées, vomissements, anorexie, maux de tête, état fébrile), ou par des nausées, des vomissements, des arthralgies, des myalgies, un rash, des douleurs abdominales, un ictère, un prurit, une splénomégalie, des adénopathies. Ces symptômes peuvent durer pendant deux mois.

Prévention

Il existe trois moyens :

- l'hygiène : très important, il faut se laver les mains après être allé aux toilettes, et avant de faire à

- transmission verticale lors de période néonatale : le dépistage de l'Ag HBs durant la grossesse permet la sérovaccination du nouveau-né.



VIRUS DE L'HÉPATITE B

Le virus de l'hépatite B (VHB) est un virus ARN, il appartient à la famille Flaviviridae et est le seul représentant du genre hepacivirus. Avant sa découverte par biologie moléculaire en 1989, il était appelé hépatite «non-A-non-B».

Symptômes

manger ou de manger.

- la sérothérapie : on donne des gamma globulines polyvalentes

- la vaccination : il existe plusieurs vaccins, tous contenant des souches du virus inactivées. La vaccination est indiquée dans le cas de voyages en zone endémique.

On ne peut pas traiter l'hépatite A.

VIRUS DE L'HÉPATITE B

Le virus de l'hépatite B (VHB) est un virus à ADN appartenant à la famille des hepadnaviridae. Les principaux symptômes sont un ictère (jaunisse), une fièvre et une fatigue prolongée. Le virus est très résistant, il est fortement contagieux, 100 fois plus que celui du SIDA. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé il y aurait 350 millions de porteurs du virus dans le monde.

Sa durée d'incubation est de 50 à 150 jours (en moyenne 3 mois).

Mode de contamination

transmission par transfusions de sang ou de produits sanguins.

Transmission iatrogène par matériel non stérilisé (chirurgie, exploration invasive, acupuncture, mésothérapie, soins dentaires) : L'évolution des règles de stérilisation et la généralisation de l'utilisation de matériel à usage unique permettent de l'éviter.

Piqûre accidentelle

- transmission par toxicomanie intraveineuse, tatouage, piercing.

- transmission par contact inter-individuel hétérosexuel, homosexuel ou non sexuel : intérêt de l'utilisation de préservatifs.

Dans la plupart des cas, personnes infectées de manière récente par le VHB n'ont aucun symptôme. L'incubation du virus prend en moyenne deux mois phase aigüe de la maladie d'autant qu'elle de deux à douze semaines. La guérison spontanée : vient dans moins de 50% des environ. Cependant, dans la plupart des cas, la maladie devient chronique : le virus, hautement mutagène, parvient à échapper à la réponse immunitaire. Lorsque la phase aigüe de l'infection est symptomatique (ictère), le passage à la chronicité est moins fréquent. Les cellules saines du foie sont capables de se renouveler mais la destruction des cellules infectées laisse des cicatrices. L'accumulation de cicatrices au cours du temps, des années voire des dizaines d'années, aboutit à une "fibrose" du foie. Ces dommages au foie peuvent se développer au bout de deux à quarante ans d'infection. Il peut alors causer à long terme des dommages au foie, allant dans certains cas jusqu'à la cirrhose ou le cancer.

Les symptômes les plus courants sont la fatigue, la perte d'appétit, des nausées, de la fièvre, une douleur générale et des douleurs abdominales.

Transmission

Contrairement à l'hépatite B, le virus de l'hépatite C n'est pas considéré comme une maladie sexuellement transmissible. Le mode de contamination est la voie sanguine. La majorité des transmissions ont donc été constatées : usage de drogue intraveineuse (échange de seringues) ou par transfusion sanguine (avant le dépistage).

INTERVIEW DU MEDECIN-COLONEL MOHAMED SALECK OULD MOHAMED ABDALLAHI DIRECTEUR DE L'HOPITAL MILITAIRE

AEJ : D'aucuns se plaignent de la lourdeur des procédures administratives à l'Hôpital Militaire, comment pourrait-on les alléger ?

Médecin-colonel Med Saleck : En effet, les procédures suivies jusqu'à présent sont lourdes et archaïques. C'est pour les alléger que nous demandons, depuis quelques temps aux commandants de formations à tous les échelons d'aider à l'établissement de la situation familiale de leurs personnels et de leur fournir des carnets de soins pour permettre aux ayants droits de se soigner sans tarder.



De notre côté nous nous suffisons désormais d'une seule prise en charge pour l'ensemble des actes médicaux concernant un même patient.

En vue de gagner du temps et

de réduire les coûts des dépenses au malade, nous demandons aux responsables des infirmeries régionales, de nous contacter, via Internet, pour prendre des rendez-vous de leurs consultants. Mais l'avancée la plus importante reste la réalisation d'un réseau informatique nous reliant au 1^{er} bureau de l'Etat-major. Cela permettra d'avoir accès, sans délai, aux dossiers des militaires et de traiter leurs ayants droit en temps utile. Ma foi, si le Commandement approuve cette suggestion le système des prises en charge ne sera plus à l'ordre du jour.

AEJ : Pourquoi n'y a-t-il pas à ce jour de services d'urgence et de maternité à l'hôpital militaire ?

Médecin-colonel Med Saleck : La mise sur pied de ces deux services est prévue dans le courant de l'année 2007.

Cependant ; je précise que l'HMN est toujours en alerte à travers une mobilisation constante de son personnel médical, de l'infirmier jusqu'au chef de service. Ce qui permet de prendre en compte toutes les urgences. De plus, en cas d'urgence, l'accès à l'hôpital militaire n'est plus conditionné par le passage du patient à l'Infirmierie de Garnison de Nouakchott.

Pour ce qui est du service de maternité, sa mise en place a été entravée par le déficit que connaît l'hôpital militaire en personnel spécialisé notamment de sages femmes. Néanmoins, l'HMN dispose d'un service de gynécologie qui assure régulièrement les consultations, les diagnostics, et le suivi des femmes en état de grossesse. ■

Propos recueillis par le Lt HEDDEID

CAMEC (Centrale d'achat des médicaments et consommables) avec un rapport qualité/prix très intéressant. A noter que le service de pharmacie est à usage exclusivement intérieur : aucune vente de médicaments n'est autorisée.

Pour ce qui est de l'hygiène et de la propreté, deux incinérateurs de déchets ont été mis en service et plusieurs équipes de nettoyage se relayent pour maintenir l'hôpital dans un état de salubrité irréprochable.



L'introduction cette année d'une application informatique au niveau de la pharmacie et des différents services administratifs permet aujourd'hui une gestion automatisée. Ce qui permet de suivre en temps réel les activités de chaque service. L'informatisation des services médicaux est en

cours d'achèvement.

Sur le plan des infrastructures, un grand effort a été consenti cette année et a visé la rénovation totale des chambres d'hospitalisation et des chambres individuelles (VIP).



Aussi, l'hôpital militaire sera doté avant la fin de l'année 2006 d'équipements médicaux importants dont un scanner.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Sachant que la première ressource pour un hôpital est son potentiel humain, l'affectation d'un personnel qualifié, notamment sous-officier, doit être envisagée en urgence pour assurer la relève du personnel actuel, certes compétent mais en majorité proche de la retraite.

L'ouverture prochaine d'un service des urgences et d'une maternité est à l'étude et pourrait être effective dans le courant de l'année 2007.

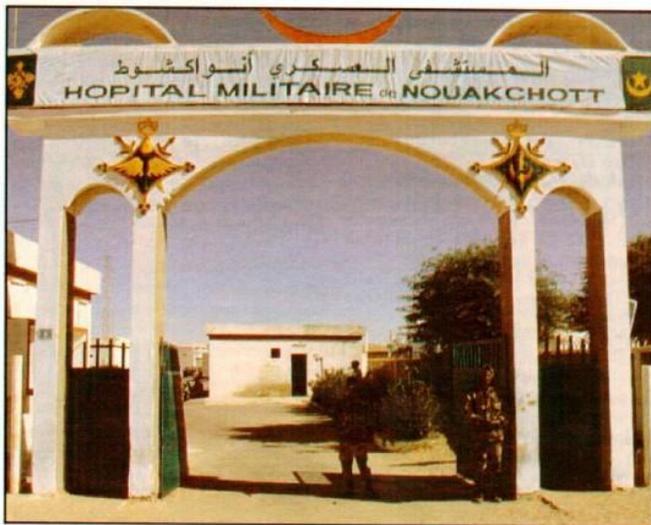
L'HMN souhaiterait la mise en place d'un réseau Intranet avec le service du premier bureau de l'Etat-major National chargé des effectifs pour avoir accès au fichier du personnel en vue d'identifier les ayants droits en temps utile. Cela évitera, lors des traitements de ces derniers, les pertes de temps liées aux procédures administratives assez pénibles et de nos jours obsolètes. Un gain de temps précieux pour la santé et le bien-être des malades. ■

Lieutenant Magassouba

L'HOPITAL MILITAIRE DE NOUAKCHOTT

UN PERSONNEL COMPETENT POUR DES SOINS DE QUALITE

Créé le 09/02/1992 par arrêté du Ministère de la Défense, l'Hôpital Militaire de Nouakchott (HMN) est une unité autonome interarmées placée sous l'autorité directe du Chef d'Etat-major National et dirigé par un médecin officier supérieur.



Parallèlement à sa mission principale de soutien des Forces, l'HMN dispense des services de qualité au profit des populations civiles.

Dans son domaine de compétence, l'HMN assure le soutien médical des forces en exerçant une mission de diagnostic, de traitement et d'expertise au profit des personnels relevant du ministère de la défense et de leurs ayants droits. Il contribue aux activités de formation et de recherches cliniques diverses et participe à la promotion de la pratique du sport. En temps de crise, il participe à la mobilisation.

A l'instar des autres établissements de santé, l'HMN est structuré en services cliniques et administratifs.

Les services cliniques, dirigés par des médecins chefs de service, sont

la chirurgie viscérale et orthopédique, la médecine (médecine interne, pneumologie, pédiatrie), la réanimation, l'anesthésie, la psychiatrie, la radiologie, l'ophtalmologie, la gynécologie, la pharmacie et le laboratoire.

Les services administratifs, placés sous l'autorité du gestionnaire qui dirige, coordonne et contrôle leurs actions, sont le personnel, la restauration, l'hospitalisation et soins externes, le matériel et la comptabilité.

L'HMN dispose d'un personnel médical, paramédical et administratif compétent qui lui permet de s'acquitter de sa tâche sans encombre. De plus, il a conclu des contrats avec des médecins civils spécialistes qui suppléent le personnel militaire en cas d'empêchement (permission, maladie, stage...).

ACTIVITÉS

L'hôpital militaire dispense gratuitement les consultations et soins aux militaires et leurs familles ; les personnels hospitalisés bénéficient d'une prise en charge totale (médicaments, examens et restauration).

Bien que la priorité demeure aux missions précitées, l'HMN n'oppose aucune restriction d'accès aux patients civils dans la limite de ses possibilités d'accueil. Moyennant paiement ou prise en charge (bonne et due forme (établie par l'établissement public ou privé) ils bénéficieront, le cas échéant, de mêmes égards que les patients militaires. Aussi, bon nombre de civils font de plus en plus recours à ses services pour se soigner.

A titre indicatif, le service de hospitalisations et soins externes enregistré au seul mois d'octobre 2006 les données ci après :

472 Journées d'hospitalisation
713 Consultations
1238 Examens labo
803 Examens Radio

D'autre part, l'HMN est appelé à participer, au même titre que les autres hôpitaux de la place, aux campagnes nationales de lutte contre les épidémies pilotées par le Ministère de la Santé.

RÉALISATIONS 2006

En 2006, l'HMN a ciblé deux objectifs, à savoir l'approvisionnement de la pharmacie en médicaments, l'hygiène et la propreté.

S'agissant du premier point, des commandes régulières de médicaments et autres produits pharmaceutiques sont réalisés auprès de

DE MAGHAMA À AWESSRED

Le Cdt Dieng Nadhirou est né en 1938 à Bouguel Fadoua quelques kilomètres à l'est de Maghama dans la région du Gorgol.



Il passe une enfance tranquille, au rythme des saisons de labour et de transhumance marquées parfois par l'arrivée de nouvelles alarmantes de cette grande guerre qui se passait au pays des blancs.

Levée de nouveaux impôts, campagnes d'enrôlement forcées étaient les mets quotidiens de cette guerre, mais aussi des récits d'actes de courage de ces braves tirailleurs qui influenceront et pour longtemps les carrières de nombreux jeunes de la vallée en les poussant vers le métier des armes. Nadhirou, adolescent grandit avec le rêve d'être soldat.

Après avoir suivi un enseignement traditionnel dans son village natal, il rejoint l'école française et suit des études pour devenir enseignant. Instituteur méticuleux et éducateur compétent, il est affecté à l'école primaire de Wali puis à celle de Maghama où ses anciens élèves se rappellent encore de lui avec beaucoup de considération et de respect.

Le 12/12/1961 il s'est enrôlé dans l'armée comme engagé volontaire, après la formation de base, il est retenu pour suivre une formation d'officier à l'école de cavalerie de Saumur du 4 mai au 15 décembre 1962 à l'issue de laquelle il est nommé Sous-lieutenant de réserve le 1^{er} juillet 1963.

Officier, il exerça ses fonctions dans différentes unités de l'armée avec honneur, dévouement, désintéressement et professionnalisme.

A son retour d'un stage d'application à l'école d'infanterie de Saint-Maixent du 10/09/65 au 18/06/66, il est nommé dans le cadre d'active de l'armée Sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1966, Lieutenant le 1^{er} juillet 1968 et Capitaine le 1^{er} juillet 1973 après un cours d'officier géographique effectué à Paris du 12 juin 1970 au 30 Avril 1972.

Au début de la guerre du Sahara le Capitaine Dieng Nadhirou commandait l'artillerie du premier groupement. Il est tombé au champ d'honneur le 9 février 1976 au cours des combats pour le contrôle du village d'Awesred.

Feu Cdt Dieng Nadhirou est parti en héros, il a laissé après lui une seule fille et le souvenir d'un chef exceptionnel, d'un combattant courageux et d'un homme brave et croyant. ■

LE DERNIER DÉCOLLAGE

Né à Akjoujt en 1948, le lieutenant Sidi Mohamed Ould Heyine est



devenu dès son jeune âge l'un des pionniers de l'aviation militaire mauritanienne. Enfant, il avait toujours rêvé de planer, là-haut, au-dessus des nuages qu'il voyait défiler dans le ciel de son Inchiri natal. Adolescent, il se passionnait pour l'aviation et le pilotage et rejoint très tôt l'armée de l'air, le 29/12/1970, où il effectue un stage de pilotage et obtient son brevet de pilote de deuxième degré au début de l'année 1973 en France.

Rappelé d'Algérie où il suivait une formation d'officier au début de la guerre, Sidi Mohamed est promu sous-lieutenant le 12 janvier 1976 et muté au Groupement Aérien (GARIM) pour servir avec ses deux autres collègues, Kader et N'Diack, comme personnel navigant de l'armée.

Trois pilotes, pour plusieurs avions régulièrement utilisés par dans des missions de reconnaissance, de poursuite, de transport et d'évacuation sanitaire.

Promu au grade de lieutenant à titre exceptionnel le 9/9/76 pour acte de courage et de bravoure Sidi Mohamed est devenu le pilote le plus sollicité durant les opérations. Ses interventions ont été souvent salutaires pour des unités en difficultés.

Commandant de la Base Opérationnelle d'Atar (BOA), il a été appelé dans la nuit du 29/12/1976, à la rescousse du 1^{er} Secteur en prise avec l'ennemi dans les environs de Bir Mogrein au nord de Tegernit, près de El Maaziatt, dans une zone montagneuse et difficile d'accès. Ce matin, le Lieutenant Sidi Mohamed avait décollé tôt de sa base d'Atar à bord d'un défendeur avec un équipage composé du Sous-lieutenant Ely O. Navaa et du Sergent-chef Mohamed El Hafedh O. Zegrar. Il faisait froid, mais la visibilité était bonne, la radio de bord transmettait clairement les résultats de l'observation aérienne. Au sol, l'ennemi, très fort et bien terré, nouvellement équipé d'armes antiaériennes, attend, assoiffé de venger ses unités décimées par ces jeunes pilotes à Benichab à Oum Tounsi... dans des opérations précédentes.

La rencontre fatidique entre la roquette et l'avion se produisit au-dessus de « Gara Vog Gara ». Là, le vol et le rêve subitement s'interrompent et l'oiseau mortellement blessé chuta sur une terre qu'il a tant aimée et pour laquelle il s'est toujours sacrifié. ■

Retour sur un vibrant hommage

Dans le premier numéro d'Akhbar El Jeich, rubrique « mémoire militaire », le Colonel M'bareck Ould Bouna Moctar, premier Chef d'Etat-major de l'armée nationale, rendait un vibrant hommage aux héros de l'armée nationale. Son témoignage, mettait l'accent en particulier sur le courage exemplaire et le sacrifice exceptionnel qu'il a pu observer chez un jeune officier lors d'une attaque menée par le Polisario contre une localité qu'on croyait être Tichlé.



Mortellement blessé, Ce jeune officier, tenait à faire évacuer ses hommes en premier lieu au détriment de sa propre vie avant de succomber à ses blessures quelques instants après.

Et comme il n'a pas été cité nommément dans l'interview, nous sommes en mesure d'assurer, après recherches, qu'il s'agit du feu Sous-lieutenant Moktar Ould Hamoud décédé, en effet, à Tichlé lors de l'attaque du 2 février 1978.

Né en 1956 à Nouakchott, feu Moktar s'est engagé dans l'armée dès le 1^{er} avril 1976 et fit partie de la première promotion d'officiers formée sur le sol national, à l'école militaire interarmes d'Atar.

A sa sortie d'école, le 1^{er} juillet 1977, le Sous-lieutenant Moktar, a été affecté à la 1^{ère} RM, où il a servi quelques mois avant de tomber au champ d'honneur en défendant héroïquement son unité basée à Tichlé.

L'événement, a coïncidé avec l'arrivée du CEMN de l'époque quelques instants après la fin de l'opération, il fut témoin de ce geste hors du commun qu'il immortalisa dans son émouvant témoignage.

Feu S/LT El Moktar Ould Hamoud, malgré son jeune âge, s'est comporté en homme face à l'adversité, par son courage, sa bravoure et son sens du sacrifice, il a donné un exemple d'altruisme et rejoint dans l'au-delà le glorieux panthéon des martyrs. ■

MEMOIRE MILITAIRE

LE 28 NOVEMBRE :

REPERES HISTORIQUES

Plus que la simple commémoration de son accession à la souveraineté internationale, la date du 28 novembre symbolise pour le Mauritanien le combat pour la reconquête des libertés dont cert de ses fils ont posé les jalons.

Legweichichi et Chreirik, deux lieux, deux batailles mais une même date : un 28 novembre ; journée mémorable où des résistants mauritaniens, armés de leur foi, affrontèrent avec bravoure ennemi nombreux et bien équipé, lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, ouvrant ainsi la voie grande à la liberté et l'indépendance.

Fier de ce passé glorieux, les jeunes décideurs du nouvel état Mauritanien avaient à l'esprit cette date en choisissant, le 28 novembre, jour de la proclamation de l'indépendance de leur pays en 1960.

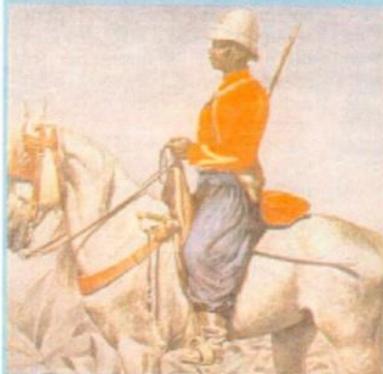
Depuis, le 28 novembre est devenu un rendez vous permanent avec l'histoire où année après année le peuple mauritanien commémore l'anniversaire, célèbre la mémoire et inaugure de nouveaux jalons dans l'œuvre d'édification nationale.

Par le Lt-Col AREF

Nous avons retenu (avec réserve) la version française relatant ces deux batailles à travers la narration du commandant Gillier pour la description détaillée et les bilans précis qu'elle donne de ces opérations.

"Dans le Trarza le Lieutenant REBOUL part fin novembre de Mederdra avec ses spahis à la recherche d'un rezzou ayant à sa tête Ould DEID et qui vient de piller des campements [...].

Il remonte vers le nord en suivant l'Aftout maritime et atteint le razzi au puits d'Aggouichicht. Ce dernier se retranche aussitôt dans les dunes chaotiques de la région où l'action du cheval était impossi-



ble. Les spahis mettent pied à terre, mais peu entraînés au combat à pied et embarrassés de leurs bottes qui rendaient leurs déplacements difficiles dans le sable des dunes, ils ne peuvent résister à un ennemi cinq fois supérieur en nombre et sachant admirablement utiliser le terrain. Le lieutenant et 12 spahis sont tués, le maréchal des logis rallie les survivants, et réussit à se dégager ; 16 chevaux harnachés, 18 sabres, 14 carabines restent entre les mains des Maures." ■

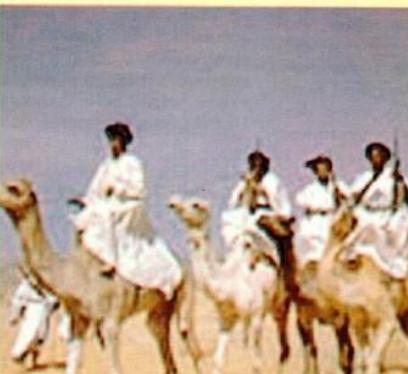
"Le 26 Novembre, le service de surveillance du deuxième peloton méhariste de l'Adrar, dont la zériba est installée près de Ntid, relève non loin de ce point les traces d'un mejbour de 50 fusils environ. Le 27, le Lieutenant BEDRINES, à la tête d'un détachement de 46 méharistes, se lance à la pour-

le détachement, profitant d'un terrain favorable de hautes dunes enchevêtrées pour diriger ses mouvements.

Un violent combat s'engage aussitôt. Les deux européens du détachement, Lt BEDRINES et Caporal BALIZET, tombent dès le début.

L'ennemi attaque en même temps le groupe de monture. Cet incident provoque la débâcle des garras qui courent sur chameaux, laissant d'entre eux ayant réussi à reprendre les montures s'enfuirent.

Les tirailleurs restés seuls et privés de leurs chefs se défendent héroïquement mais sont combattus presque tous.



suite en suivant les traces. Le 28 au petit jour, le groupe d'éclaireurs qui le précède est accueilli à coups de fusils près de Chreirik par un petit détachement ennemi.

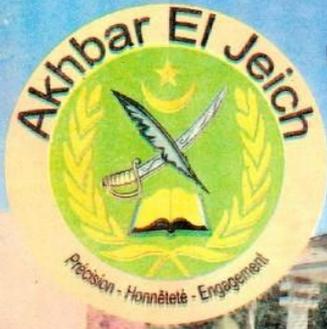
Le Lt BEDRINES forme aussitôt le carré et se porte en avant après avoir laissé les montures à la garde de deux tirailleurs et de trois maures.

L'ennemi, qui a dû être renforcé, entoure presque aussitôt

La lutte a été courte et les blessures à coups de poignards relevés sur les cadavres témoignent d'un violent combat à corps final.

Cette affaire nous coûtait : tués dont deux européens blessés, 6 disparus.

L'ennemi s'était en outre emparé de 37 carabines, plusieurs milliers de cartouches et 42 chameaux." ■



EDITION TRIMESTRIELLE N° 003
JANVIER - FÉVRIER - MARS 2007



Commémoration du 46ème anniversaire de l'Indépendance Nationale

EDITE PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES ETAT MAJOR NATIONAL